

LES

Annales du Bien

BULLETIN OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ DES

HOSPITALIERS

SAUVETEURS BRETONS

S I È G E S O C I A L

7, rue de l'Horloge, RENNES

Téléphone : 40-39-81

DIRECTEUR : LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL



Le président général Renault remet la médaille d'or des H.S.B.
à M. Verdier, directeur de la Sécurité Nationale

SOCIÉTÉ NATIONALE DES HOSPITALIERS SAUVETEURS BRETONS

Reconnue comme établissement d'utilité publique (décret du 20 août 1895)

C.C.P. : Caisse Centrale de la Société des H.S.B. 185-37 Rennes

Téléphone : 40.39.81

Sous la Présidence d'Honneur de :

M. le Président de la République ;

MM. les Ministres de la Marine, des Travaux Publics, du Travail et du Commerce ;

et des Membres d'Honneur : Ingénieur Général du Génie Maritime Courau ; André Colin, Sénateur, ancien Ministre ; Vice-Amiral Jaujard ; Contre-Amiral Meyer.

Présidents Généraux de la Société depuis sa fondation :

MM. Nadault de Buffon (1873-1878) ; Capitaine de vaisseau de Rosencoal (1878-1895) ; Duval (1885-1889) ; Commandant Coigneraï (1889-1911) ; Léon Berthault (1911-1944) ; Ch. Lepeltier (1944-1958).

Conseil d'Administration :

Président Général : M. P. Renault.

1^{er} Vice-Président : Général Coigneraï.

2^e Vice-Président : Commandant Fournier.

Secrétaire général : M. Maury.

Trésorier Général : M. de Narbonne.

Membres titulaires : MM. Amiral ADAM ; J. BOIXIÈRE ; Commandant BOSSOREL ; COUË, Inspecteur d'Académie ; GUILLET ; HUTIN-DESGRÈES ; LEBAILLY ; LECOQ ; Docteur MORIN ; Docteur LELIÈVRE ; Ing. E. et F. DE LA FOUCHARDIÈRE.

Représentants des Administrations :

Ponts et Chaussées : M. AUBRIOT.

Marine Marchande : M. GORRY.

Protection Civile : M. CHAUVIN.

Jeunesse et Sports : M. LE CLEACH.

Commission Technique :

MM. Général COIGNERAÏ, GUILLET, MAURY, Commandant BOSSOREL, J. BOIXIÈRE.

Commission des Récompenses :

MM. Général COIGNERAÏ, CHAUVIN, COUË, LEBAILLY.

Commission du Secourisme :

Chef d'Escadron FOURNIER, M. CHAUVIN, Docteur MORIN, Docteur LELIÈVRE, M. LIMEUL.

Commission Financière :

MM. Général COIGNERAÏ, M. DE NARBONNE, M. le Directeur de l'Inscription Maritime de Saint-Servan, Commandant BOSSOREL.

Administration Centrale :

Direction du Secrétariat : Ingénieur Général R. REFFAIT.

Inspection : Commandant MÉRIAN.

Trésorerie : M. HAREL.

Secrétaire : M^{me} UDELEZ.



Le « Zodiac »

H. S. B.

devant

le Poste

de Secours

de Cabourg

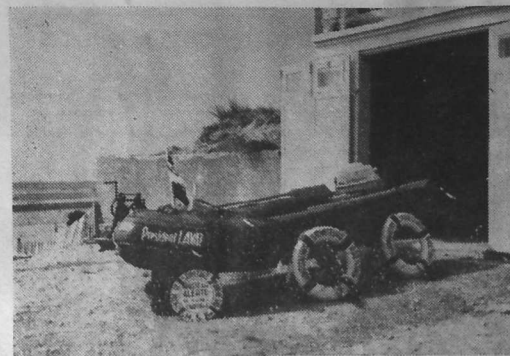
(Calvados)

◆ La sécurité des plages sous le signe du "ZODIAC"

De Malo-les-Bains à Saint-Jean-de-Luz, la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons utilise QUARANTE « ZODIAC »

Société "ZODIAC"

16, Rue Victor-Hugo, COURBEVOIE (Seine)



Le « Zodiac »

H. S. B.

« Président-

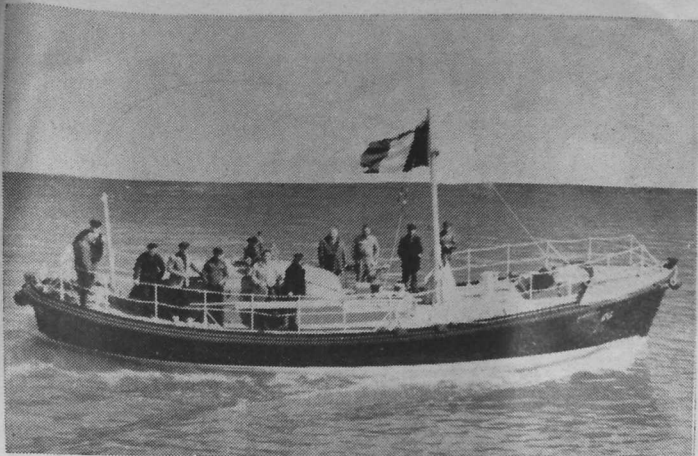
Lavot »

et son abri

à St-Martin-

de-Bréhal

(Manche)



Le plus grand Canot de Sauvetage Français actuellement à flot
« LÉON-BERTHAUT » Station du Havre (H.S.B.)

Chantiers Navals de Normandie LEMAISTRE Frères ♦ Fécamp

CONSTRUCTIONS EN BOIS ET COMPOSITES en tous genres
VOILE ET MOTEUR

PÊCHE - COMMERCE - PLAISANCE - SAUVETAGE - SERVITUDE - GUERRE

MATÉRIAUX NOUVEAUX — TECHNIQUES NOUVELLES



FRIGORIFIQUES.

Revêtement Fret et Vivres - Portes - Panneaux.
Revêtements Cales à Poissons - Panneaux.

SANITAIRE. — Douches adaptables à toutes cabines.
Bloc lavabo - W.-C. - Bidet.

PÊCHE. — Viviers appâts vivants - Cuves.

INSONORISATIONS. — Cloisons - Cabines.

EMBARCATIONS.

résine armée

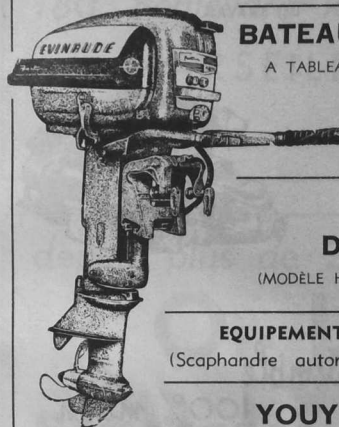
45, Rue de la Cale — BEAUTOUR-EN-VERTOUL (L.-A.)

A la disposition des Constructeurs et Armateurs pour toutes études
Téléphone : Nantes 166-97

Pour équiper
les Canots de Sauvetage

moteurs EVINRUDE

(PLUSIEURS MOTEURS FOURNIS AUX H. S. B.)



BATEAUX PNEUMATIQUES

A TABLEAU ARRIÈRE et MOTEUR EVINRUDE
pour la SURVEILLANCE
DES PLAGES

(Fournisseur H. S. B.)

CEINTURES DE SAUVETAGE

(MODÈLE HOMOLOGUÉ MARINE MARCHANDE)

EQUIPEMENTS HOMMES-GRENOUILLES

(Scaphandre autonome, Vêtements isothermiques)

YOUYOUS PLIANTS « BARDIAUX »

(2 m. — 2 m. 50 — 3 m. 30)

Salon Nautique

29, Avenue de la Grande Armée

Tél. PAS 86-40

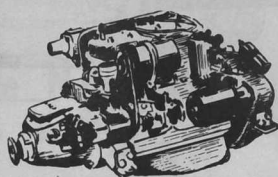
PARIS (XVI^e)

LA PLUS IMPORTANTE PRODUCTION FRANCAISE

COQUES

ARCOA

UNE GAMME DE CANOTS ET
VEGETTES DE 4,60m A 11,50m.
CONSTRUITS POUR LA PLAISANCE,
LA PROMENADE, LA PECHE ET
LE TRAVAIL.



MOTEURS
COUACH

ESSENCE : 2 A 110 cv
DIESEL : 7 A 50 cv

*C'est un ensemble
100% marin*

Adopté par la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons

COUACH - ARCOA EGALEMENT ADOPTE PAR LA MARINE NATIONALE,
LES PONTS ET CHAUSSEES, LE SERVICE DES DOUANES ET DES PILOTAGES,
L'ELECTRICITE DE FRANCE, LA S.N.C.F., LA GENDARMERIE NATIONALE,
LA SOCIETE DES PETROLES A E F, LE SERVICE DE L'HYGIENE, ETC...

CONSTRUCTIONS NAVALES ARCOA - 51, B^e CHANZY - ARCACHON - TEL: 2.96

MOTEURS COUACH - 125, B^e DE LA PLAGE - ARCACHON - TEL: 13.12

DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE

MOTEURS

BAUDOIN

180, Boulevard Rabatau
MARSEILLE

Tél. 42-19-53 (4 lignes)

depuis plus de 25 années...

O.L.D

étude et livre des

Remorques Nautiques

ET DES CHARIOTS PORTE-BATEAUX DE TOUT TONNAGE

à 1 ou 2 essieux - de série ou spéciaux

CONSTRUCTION GARANTIE
PARFAITE TENUE DE ROUTE

O. LECANU - DESCHAMPS

51, Rue Raspail — LEVALLOIS-PERRET (Seine)

Tél. PER 54-11 +

ETABLISSEMENTS

HENRI LANCELIN

8 et 10, Rue du Général-Buchet

ERNÉE

(Mayenne)

Tél. : 0.78

Fournisseur de la société des H. S. B.

Corderie - Ficellerie

SPÉCIALITÉS de nylon et de tergal

pour la pêche maritime et le yachting

LIGNES A CONGRES - RIVELAINS

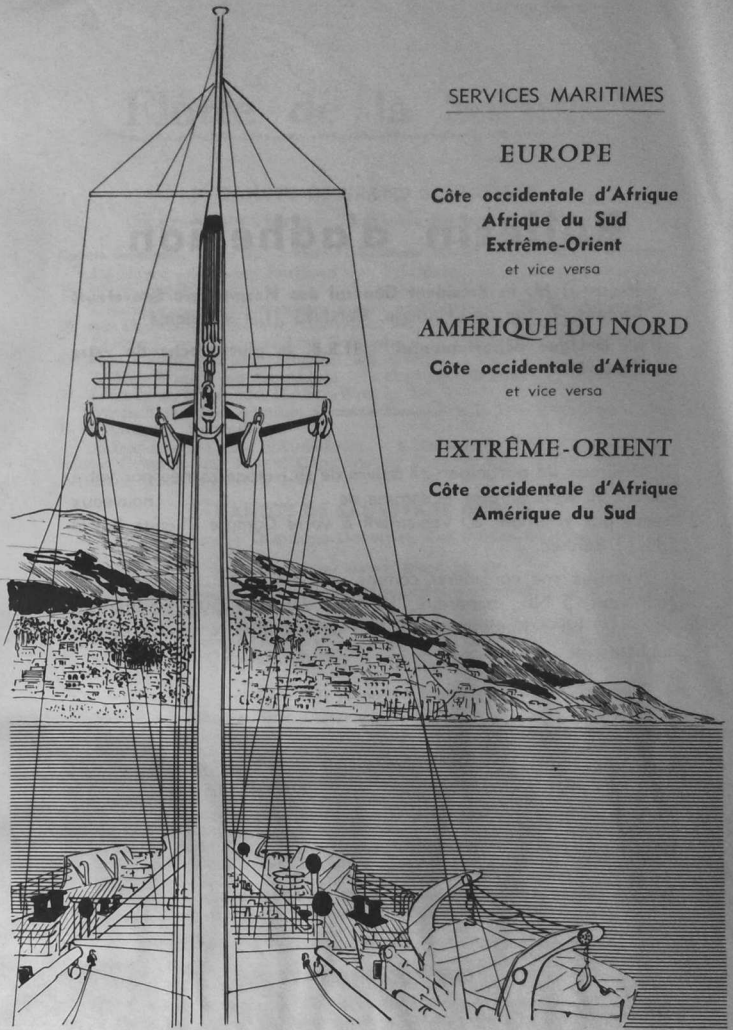
AVANÇONS - ORINS - CHALUTS

CABLES MIXTES - HAMEÇONS DE MER

CORDEAUX NYLON, COTON

pour Ski nautique, Yachting

ECOUTES ET DRISSES TERGAL POLYMERISÉ



SERVICES MARITIMES

EUROPE

Côte occidentale d'Afrique
Afrique du Sud
Extrême-Orient
et vice versa

AMÉRIQUE DU NORD

Côte occidentale d'Afrique
et vice versa

EXTRÊME-ORIENT

Côte occidentale d'Afrique
Amérique du Sud

COMPAGNIE MARITIME DES CHARGEURS RÉUNIS

3, Bd Malesherbes

PARIS

Tél. ANJou 08-00

Bulletin d'adhésion

à adresser à **M. le Président Général des Hospitaliers Sauveteurs Bretons**, 7, rue de l'Horloge, RENNES (Ille-et-Vilaine)
ou au **Délégué départemental** ⁽¹⁾ **H.S.B.** le plus proche de votre domicile.

Désireux de participer à l'œuvre de sauvetage menée par votre Société, je vous adresse la somme de nouveaux francs par virement ou versement à votre Compte Chèque Postal 185-37 Rennes.

Veuillez me considérer comme membre (adhérent, 5 NF ; honoraire, 10 NF ; donateur, 50 NF ; bienfaiteur, 100 NF ; fondateur, 200 NF) et me faire le service de vos publications.

Voici mon adresse :

Nom ⁽²⁾ **et prénoms** :

Adresse :

Ville :

Département :

Somme versée : **Date d'adhésion** :

(1) La liste de nos délégués départementaux figure dans le présent bulletin.
(2) En lettres capitales.

Flotte de la Société

1° CANOTS DE GRAND SAUVETAGE

Constructeur : Chantiers Navals de Normandie, Fécamp

Canots modernes, 14 m 50, 2 moteurs Baudouin 55 CV, Diesel, Radiotéléphonie
Le Havre. — « Léon Berthaut » — Président : M. Louis L'ALEXANDRE, 19, rue Foubert, Le Havre.
Granville. — « Commandant Yvon » — Président : M. F. LETENNEUR, 26, rue Docteur-Letourneur, Granville. Tél. 3-04 et 6-59.
Loctudy. — « Commandant Coigneraï » — Président : Commandant DECoux, rue de la Plage, Loctudy. Tél. 1-01.
L'Aber-Wrac'h (en Landéda). — « François-Rolland » — Président : M. J. OULHEN, Mareyeur, L'Aber-Wrac'h. Tél. 2.
Portsall (en Ploudalmezeau). — « Yvon Salaün » — Président : M. Louis GUZIOU, Portsall.
Sainte-Evette (Rade d'Audierne). — « Nadault de Buffon » — Président : Commandant JOUEN, Capitaine de Frégate E.R., « Trez Kadec », Audierne (Finistère). Tél. 1-45.

2° CANOTS DE SAUVETAGE COTIER

Constructeur : Chantiers Dubernet, Les Sables-d'Olonne

a) Canots, 8 m, moteur Diesel 30 CV

Saint-Briac. — « Commandant Rébillard » — Président : M. DAVID, Maire de Saint-Briac.
Saint-Cast. — « Amiral Guéprate » — Président : Ingénieur Général REFFAIT, villa « Santez-Gwenn », boulevard de la Mer, Saint-Cast. Tél. 6.
Cancale. — « Général Duperray » — Président : Docteur ROELLINGER, à Cancale.

b) Canots de patrouilles à moteur

Vedettes rapides, canots pneumatiques « Zodiac » avec hors-bord ou canots à moteur :
Malo-les-Bains, Merlimont, Camiers, Le Touquet, Berck-Plage, Mers-les-Bains, Fécamp, Saint-Aubin-sur-Mer, Le Tréport, Dieppe, Deauville, Cabourg, Carteret, Gouville, Coutainville, Vierville, Courseulles, Luc-sur-Mer, Arromanches, Le Home-Varraville, Ouistreham, Hermanville, Saint-Pair-sur-Mer, Iles Chauses, Saint-Martin-de-Bréhal, Mont Saint-Michel, Saint-Malo, Granville-Plages, Genêts, Dinard, Saint-Lunaire, Saint-Briac, Saint-Jacut, Saint-Cast, Saint-Brieuc, Saint-Quay-Portrieux, Etables, Binc, Roscoff, Douarnenez, Bénodet, Fouesnant, Plouescat, Brignogan, Quiberon, Port-Navalo, La Baule, Saint-Nazaire, Saint-Brévin, La Bernerie, Fromentine, La Rochelle, Arcachon, Mimizan, Biscarosse, Mont-de-Marsan, Biarritz, Anglet, Ciboure, Saint-Jean-de-Luz.

c) 50 Canots à avirons affectés à la protection des plages

3° STATIONS COTIÈRES

130 Sections entretenant 800 Postes de Sauvetage répartis sur les côtes de la Mer du Nord, de la Manche, de l'Océan, depuis la frontière belge jusqu'à l'Espagne, à l'intérieur et en Algérie.
Certains de ces postes sont munis d'appareils lance-amarre.

Aux Amis et Sympathisants

Certaines personnes nous ont demandé s'il leur était permis d'offrir du matériel de secours ?

Mais bien entendu !

L'armoire de secours coûte 1.000 NF (sans radeau pneumatique).

Les personnes qui désirent nous aider peuvent :

- nous verser le montant de l'armoire complète ;
- ou bien une partie de sa valeur.

Nous pourrions, si elles en expriment le désir :

- placer cette armoire sur une plage de la région qu'elles nous indiqueront ;
- porter l'inscription suivante, à l'extérieur :

Don de M.

Don de la Société

etc...

Ce qui précède peut s'appliquer, bien entendu, aux canots et radeaux et, en général, à tout matériel utilisé par les H. S. B.

87^e ANNÉE

1960

N° 43. — 1^{er} Semestre

L E S

Annales du Bien

BULLETIN OFFICIEL PÉRIODIQUE
DE LA SOCIÉTÉ DES

HOSPITALIERS SAUVETEURS BRETONS

La Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons, dont le siège est à Rennes, 7, rue de l'Horloge : 1^{er} est reconnue d'utilité publique et a toute capacité pour recevoir dons et legs ; 2^e est complètement autonome et ne dépend d'aucune organisation centralisée à Paris ; 3^e comprend, à Paris et sur tout le littoral français, des délégations groupant les sections dans chaque département sous l'autorité du Conseil supérieur siégeant à Rennes.

SOMMAIRE

Bulletin d'adhésion.

La flotte de la société.

Aux sympathisants H.S.B.

Les morts qui vivent 2

Les maîtres-nageurs C.R.S. sur nos plages 4

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1960 :

Des hommes, du matériel, une doctrine 7

Le Grand Insigne d'Honneur à M. Renault 12

L'allocution de M. l'abbé Le Floch 13

Le rapport moral du Président Général 18

L'inauguration du Centre « Leberger » 22

Le baptême du « Jacques-Dumas » 26

Legs et prix de l'assemblée générale 29

Lettres de félicitations pour actes de courage 30

Distinctions et récompenses 32

Dans la famille H.S.B. 51

Venez en aide aux Hospitaliers Sauveteurs Bretons 52

Nos délégations départementales 53

LES MORTS QUI VIVENT...

NOTRE congrès a été l'occasion de rendre hommage à deux hommes dont l'héroïque sacrifice restera un exemple de l'association des sauveteurs de l'air aux sauveteurs de la mer.

Ils étaient déjà entrés dans notre famille, les pilotes et mécaniciens des hélicoptères, dont certains avaient reçu la médaille de sauvetage, tout comme les équipages de nos canots.

Le pilote Dumas et son mécanicien Leberger ont scellé par leur mort cette indissoluble fraternité.

C'est pourquoi, nous, Hospitaliers Sauveteurs Bretons, nous avons voulu que leur souvenir demeurât vivant comme il est de tradition sous la forme d'un canot et d'un poste de secours auxquels nous avons donné leurs noms.

Et c'est vous, Monsieur le Directeur Général de la Sécurité Nationale, qui avez bien voulu en notre compagnie consacrer, en des termes émouvants qui appelèrent des larmes sur les rudes visages qui nous entouraient, à la fois l'amitié qui unit désormais tous les sauveteurs et le cadre qui doit les perfectionner dans une technique cohérente et suivie. Nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

Ainsi se poursuivra, par delà la mort, le geste fraternel de ces hommes, et je ne puis citer sans émotion la simple et belle réponse du fils de l'un d'eux à qui l'on demandait ce qu'il voulait faire plus tard : « Comme papa ! »

Eh bien ! mon ami, tu ne seras pas seul et d'autres, s'il le faut, feront aussi comme ton papa car, ne l'oublie pas, il vivra toujours tant que des hommes comme ceux que nous avons vus dimanche au sémaphore de Saint-Quay, assureront la pérennité de son geste.

Et tant que des chefs comme celui que nous avons entendu sauront donner à ce geste sa noblesse, sa valeur et son sens.

— 3 —

Nous nous devons d'ajouter à cet hommage celui qu'il convenait à notre regretté président général, M. Charles Lepeltier, décédé le 9 janvier 1960, après une très longue maladie.

Ayant été longtemps son collaborateur le plus proche, j'ai pu apprécier ses qualités éminentes et sa clairvoyance remarquable.

Profondément religieux, il estimait qu'il devait à Dieu la part de reconnaissance sur les dons qu'il en avait reçus et il s'en acquittait sous la forme d'un dévouement sans limite à la cause du sauvetage.

Ayant pris la direction de la société au moment où celle-ci était ruinée par la guerre, il reconstitua les grandes stations et fit construire les canots modernes que nous connaissons.

C'était le bon ouvrier d'une grande cause et sa bonté rayonnait sur tous ceux qui l'approchaient.

Lui aussi survivra dans notre pensée et dans nos actes.

*
**

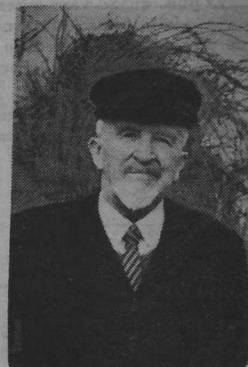
Et maintenant, mes amis, après ces jours où nous nous sommes mieux connus et où nous avons mieux perçu l'objectif, vous allez retourner vers les luttes quotidiennes.

Mais à présent que vous connaissez votre force, je vous demande de respecter deux consignes.

Tout d'abord, vous vous souviendrez qu'en recevant votre nomination de président de section, vous avez reçu de véritables lettres de noblesse, qui ont fait de vous les héritiers directs de tous ceux qui, depuis près d'un siècle, sont morts à la tâche, obscure et héroïque, pour que vivent leurs frères.

Vous garderez donc dans votre action de chaque jour cet esprit de « Chevalerie du Sauvetage » qui donne une certaine forme à cette action, un certain genre à vos gestes.

S'il vous arrive de rencontrer de l'hostilité sur votre chemin — et qui n'en connaît pas — vous la vaincrez par la bonté, en véritables membres de l'Ordre des Hospitaliers Sauveteurs Bretons, et vos ennemis deviendront vos amis.



Le Président général
Ch. LEPELTIER
décédé en 1960

Et puis, quand vous aurez triomphé, vous ne penserez pas que c'est à vos mérites personnels que vous le devez, mais à ceux-là qui vous ont précédés dans cette voie et vous l'ont tracée, à coups de sacrifices, par un long et obstiné labeur, par le don de leur vie, d'un seul coup ou à petit feu.

Alors, mais alors seulement, vous pourrez, vous retournant vers votre passé, dire comme Pasteur au soir de sa vie : « J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage. »

Paul RENAULT.

Les maîtres-nageurs C. R. S. sur nos plages en 1960

Cette année, de nouveau, des maîtres-nageurs-sauveteurs des Compagnies Républicaines de Sécurité vont garnir nos postes H.S.B. et piloter nos embarcations de sauvetage, avec la compétence et le dévouement que l'on connaît et qui les ont fait unanimement apprécier.

Apprécier !... si bien que toutes les demandes présentées n'ont pu recevoir satisfaction, malgré le gros effort fait par la Sûreté Nationale, dont les effectifs n'ont pas pour seule mission la sécurité des plages.

Nous exprimons en effet une nouvelle fois notre reconnaissance à ceux qui, à tous les échelons, ont œuvré pour faire face à cette tâche, malgré des circonstances difficiles et des préoccupations plus pressantes. Le nombre de M.N.S. mis en place par la Sûreté Nationale témoigne de cet effort compréhensif, mais tient compte également du souci de n'avoir pas à les retirer de leurs postes sans raison impérieuse, toujours possible cependant.

C'est pourquoi nous redisons à nouveau à toutes nos sections la nécessité de constituer sur place des équipes de secouristes volontaires, pour le service en tout temps des Postes de Secours, canots, lance-amarre, etc. Le personnel de la Sûreté Nationale gardera ainsi son véritable caractère de renfort supplémentaire en période de pointe estivale.

De même, tous nos grands centres devront former des nageurs-sauveteurs H.S.B. qui pourront compléter, si besoin est, les effectifs C.R.S. ou les suppléer éventuellement pendant les jours où ils pourraient être appelés à d'autres tâches.

Ainsi se poursuivra logiquement, avec bon sens et compréhension réciproque, cette collaboration que nous avons recherchée et voulue en commun, mais qui ne saurait être, nous l'avons dit, une solution définitive de facilité.

P. R.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1960 de Saint-Quay-Portrieux

(Côtes-du-Nord)

N. D. L. R. — *Pour la relation de notre assemblée générale, nous empruntons la majeure partie du texte rédactionnel à l'excellent compte rendu publié par « Le Marin » (3-6-60), sous la signature de son rédacteur en chef, J. BOIXIÈRE, membre du Conseil supérieur des H. S. B.*

La conception du sauvetage est simple, puisqu'il s'agit de conserver la vie à tout être humain qui se trouve en péril. Dans la pratique, les moyens à mettre en œuvre peuvent s'inspirer de techniques très diverses, mais qui ont dû être « pensées » en fonction du danger couru, et des aides que peut rencontrer le sauveteur. Car la première condition qui s'impose, à terre comme sur mer, c'est l'efficacité.

À quoi bon disposer de grands moyens modernes si la réussite n'est pas quasi-certaine ? Certes, le sauveteur va risquer sa vie sans aucun calcul, et il lui arrivera d'être victime de son courage. Mais une société de sauvetage, digne de ce nom, doit, non seulement lui fournir le matériel qui lui permettra d'être efficace, mais prévoir tous les cas et y adapter ses techniques.

Le pourra-t-elle si elle « fait cavalier seul » ? La Société Nationale des Hospitaliers Sauveteurs Bretons, qui s'honore d'un long passé, de brillants palmarès, n'a pas voulu rester dans un isolement qui ôterait des chances au naufragé, au noyé, à l'asphyxié, au blessé... Elle n'a pas hésité à susciter, à rechercher tous les concours bénévoles, qu'il s'agisse de ceux des particuliers, ou des grands services publics de secours et de sécurité.

Le secours à autrui

Dès ses origines, elle avait étendu la notion du sauvetage à celle, plus vaste, du secourisme. Et si, après la guerre de 1939-1945, son président général, le regretté Ingénieur du Génie Maritime, Ch. Lepeltier,

s'attacha d'abord à reconstituer le réseau de grand sauvetage en mer, détruit par l'occupant, il n'oublia point qu'à cette tâche essentielle devait s'en adjoindre une autre, non moins méritoire : les soins, la réanimation, la formation de tous ces hommes (et femmes) de bonne volonté capables d'aider leur prochain en danger, quelle que fût la forme de ce danger. Cet esprit, son successeur, le président général Paul Renault, devait



De gauche à droite : le président P. Renault ; M. Forner, représentant du ministre de la Marine ; M. Roux, directeur de la Protection Civile ; M. Verdier, directeur de la Sûreté Nationale.

encore l'élargir, et, en lui décernant, samedi dernier, le grand insigne d'honneur de la Société, le Conseil supérieur des H.S.B. a entendu le remercier d'avoir développé une idée maîtresse, et, à partir de cette idée, d'avoir obtenu ou renforcé la collaboration active des grands organismes : Protection civile, Sûreté nationale, Marine marchande, collectivités publiques, de façon à insérer l'action du sauvetage, sous toutes

ses formes, dans un vaste ensemble, où tous se donnent la main en vue de résultats meilleurs. Faut-il souligner, par exemple, ce rôle nouveau des C.R.S., dont la tâche essentielle est, sans doute, la défense de l'Etat, mais qui, sur nos plages, sont devenus les grands amis des enfants, et qui reçoivent d'émouvants témoignages de ceux qu'ils ont sauvés ?

Mais venons-en à ce Congrès, qui s'est tenu samedi 28 et dimanche 29 mai, dans le beau site de Saint-Quay-Portrieux, face à une mer striée d'écume.

Séances de travail

Dans la matinée, les présidents départementaux de tout le littoral se réunissaient à la salle des fêtes de Saint-Quay. L'après-midi, dans le même local, obligeamment prêté par M. le Dr Caillet, maire, avait lieu l'assemblée générale statutaire. Le président général P. Renault était entouré de MM. le vice-amiral Adam, général Coigneraï, commandant Fournier, vice-présidents ; ingénieur général Reffait, secrétaire général ; commandant Mérian, inspecteur général ; Harel, trésorier, et des autres membres du Conseil supérieur.

Après lecture du rapport financier par le dévoué trésorier, M. Harel, et approbation de ce rapport, M. Limeul, délégué au secourisme, fit un exposé sur le premier secours.

DES HOMMES DU MATÉRIEL UNE DOCTRINE

(Rapport présenté par M. Fr. LIMEUL, délégué au Secourisme)

Le Président général m'a demandé de définir la mission de notre Société. Je vais tenter de le faire succinctement.

Qu'est-ce que la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons ? Une œuvre philanthropique ayant pour but de sauvegarder le bien le plus précieux : la vie de l'homme.

Comment expliquer son succès, son efficacité, l'écho intense qu'elle trouve dans le cœur de tant de Français ? Pourquoi ce crédit, cette aide que lui accordent aussi bien les humbles particuliers que les plus hautes instances administratives ?

Il y a, bien sûr, un bilan de réalisations de plus en plus éloquent ; mais la question ne s'en trouve que reposée.

Pour moi, secouriste convaincu, vivant depuis quinze années au contact de trois présidents successifs et des membres du Conseil supérieur ; souvent plongé dans nos archives, cette « *gesta Dei per Francos* » ; informé de vos réussites comme de vos épreuves ; en relations suivies avec de savants médecins, il m'apparaît nécessaire, avant de fixer les limites de sa fonction, de montrer que notre Société est essentiellement la conjonction de trois facteurs de haute qualité : *des Hommes, du Matériel, une Doctrine.*

● Des hommes

Qui êtes vous, messieurs ? Officiers, pilotes, commandants de marine en retraite ; directeurs d'assurances, médecins, responsables de services administratifs, chefs de soldats du feu, etc... D'où vient votre unité dans la diversité de vos origines ? C'est que vous avez volontairement choisi d'être, plus que les héritiers, les continuateurs de ces hommes admirables qui, à la suite de Nadauld de Buffon, ont progressivement fait de notre œuvre ce qu'elle est actuellement.

Tous, vous avez en commun le respect de la vie ; tous vous avez pris conscience de cette scandaleuse hécatombe des temps modernes, qui déjà bat en brèche les plus beaux succès de la médecine.

Et vous êtes venus aux H.S.B. offrir votre compétence, votre temps, votre dévouement, votre désintéressement pour animer ces autres hommes que sont les sauveteurs, du plus héroïque de nos marins des grands canots au simple secouriste qui prévient le panaris par la désinfection correcte d'une écorchure.

A cette communion dans l'idéal de notre Société, vous apportez les qualités qui ont fait la réussite d'une vie professionnelle que vous entendez ainsi couronner.

● Du matériel

Je voudrais avoir le loisir de vous dire ce que furent les congrès H.S.B. depuis le début du siècle, dont certains groupèrent des dizaines de représentations étrangères et dont l'un se clôtura par un banquet de 700 couverts. Il suffira de vous renvoyer à l'histoire de la Société (qui vous a été adressé).

Ces congrès de naguère étaient avant tout des bancs d'essai où, sous contrôle des meilleurs spécialistes de la Marine, nombre de petits inventeurs présentaient leurs découvertes pour la sécurité, le sauvetage, et même le confort sur l'eau.

C'est une création continue qui nous a conduits au matériel actuel : canots de grand sauvetage, canots pneumatiques à hors-bords, vedettes compartimentées au klégécel et dotées de radiotéléphonie, simples barques de plastique ; gilets de sauvetage auto-gonflables au CO₂ ; lance-

amarre, en attendant le lance-bouée auto-gonflable ; pochettes chauffantes pour la réanimation ; filins flottants de nylon, etc...

D'artisanal, le matériel est devenu industriel.

Comment ne pas souligner ici la synthèse de deux formules ? L'une de Léon Berthaut, en 1904 : « Ce qui caractérise les H.S.B., c'est l'esprit d'initiative » ; l'autre du président actuel : « Notre objectif sera d'adapter les moyens du sauvetage et du secourisme aux impératifs des temps modernes. »

La Société n'est limitée dans son désir de dotation que par un budget toujours trop étroit ; mais tout est conçu en vue de la qualité, facteur d'efficacité.

Ainsi se trouve réalisé le vieil idéal des promoteurs : « Donner à nos hommes les moyens de sauver et de ne pas périr. »

● Une doctrine

Je ne reviendrai pas sur l'esprit qui vous anime, sur cet altruisme qu'il faut bien appeler de son vrai nom : *charité*, au sens latin du mot qui veut dire « amour ». Il n'est que de méditer la devise H.S.B. (*Caritate et sanguine, terra marique, per undas et ignes*) : « Charité jusqu'au sacrifice suprême, sur terre comme sur mer, sur les ondes et au feu. »

Le siècle n'était pas commencé que se trouvaient déjà affirmés et réalisés les deux points de la doctrine H.S.B. : *Sauvetage* et *Secourisme*. Et ce n'est pas pur hasard si, au Congrès international de Sauvetage de 1913, notre Société fut récompensée et citée en exemple au monde pour l'organisation française du sauvetage maritime, d'une part ; pour ses réalisations de secourisme à terre, d'autre part.

Faut-il rappeler que le docteur Patay, médecin inspecteur de la Société et président de la section de Rennes, fut le premier en France, en 1899, à constituer une équipe de secouristes civils, le premier en France à rédiger un véritable cours de secourisme qui pourrait toujours être enseigné.

C'est encore notre Société qui a diffusé le « Médecin de Papier », ce manuel de secourisme à l'usage des capitaines en mer ; c'est elle qui créa les premières écoles de pêche (1894), qui lança l'idée des ambulances navales, qui contreignit les sociétés maritimes à pourvoir les paquebots d'appareils de grand sauvetage suffisants pour le nombre d'embarqués (1894), qui rendit obligatoire les petits engins de sauvetage à bord des bateaux de pêche, qui installa les premières boîtes de secours sur plages, qui réalisa l'assurance contre les risques professionnels des pêcheurs, qui améliora le sort matériel et la condition morale des pêcheurs de Terre-Neuve et d'Islande, qui adopta le premier canot de sauvetage automobile (5-3-04) (deux ans avant les Américains), qui enfin utilisa pour le sauvetage le premier bateau Robert, inchavirable et insubmersible.

La sécurité des plages, plusieurs fois ébauchée depuis 1910, notamment au Congrès de Bordeaux, chaque fois anéantie par une guerre, est

actuellement une réalité : 20 délégations départementales, 130 sections et plus de 800 postes dont beaucoup méritent à coup sûr la qualification de « poste de secours ».

Mais « un poste de secours sans secouristes, c'est un canot de sauvetage sans équipage », ne cesse de répéter le Président général ; car, suivant le mot heureux du médecin-colonel Lartigue : « Sauvez-les, mais sauvez-les vivants », à quoi serviraient tant d'efforts héroïques, tant de matériel de prix et de qualité s'il ne s'agissait que de repêcher des cadavres ?

Dans le domaine de la réanimation des asphyxiés, guidés par les travaux de Torau-Bayle, Lavat, Legendre, Aury, Lartigue, nous aurons encore été des précurseurs. L'Académie nationale de Médecine ne vient-elle pas, à l'unanimité, de consacrer nos efforts pour la respiration artificielle manuelle par la méthode du Danois Nielsen et du médecin français Héderer, que nous enseignons depuis quinze années ?

La nécessité du réchauffement est devenue, grâce à nous, une évidence physiologique, et bientôt l'indispensable saignée sera reconnue officiellement. Ainsi sera généralisé le tryptique moderne de la réanimation des asphyxiés : Respiration artificielle, Réchauffement, Saignée.

Une mission de premier secours

Sauver, sur terre comme sur mer, dans l'immédiat, avec le maximum d'efficacité pour la victime, de sécurité pour le sauveteur, voilà la mission de notre Société, mission qui n'interfère absolument pas le rôle des services officiels : sapeurs-pompiers, médecins, hôpitaux.

En effet, dès que les soins d'urgence sont donnés, la victime doit être transférée rapidement à ces organismes officiels alertés.

C'est donc une mission de premier secours, telle qu'elle est définie dans les manuels de secourisme, telle qu'elle est imposée à tout citoyen par l'article 69 du Code Pénal, telle qu'en somme la réalisa le Bon Samaritain de l'Evangile.

De cette notion exclusive découlent des prises de positions qui parfois vous étonnent. Celle par exemple de vous refuser les appareils oxygénateurs qui sont l'apanage des professionnels.

C'est pourquoi aussi nous attachons grande importance à former des secouristes vrais, c'est-à-dire capables de sauver avec leurs seules mains.

Mission de prévention aussi : la présence de nos Postes de Secours n'est-elle pas déjà une invitation à la prudence ? Notre collaboration à l'établissement du Code de l'Eau, à la réglementation de la sécurité sur les plages, de même que la diffusion des « Conseils de Prudence » (document unique en France) et les démonstrations de respiration artificielle, nous placent à l'avant-garde dans la croisade d'éducation du public.

En terminant, je veux vous faire partager la fierté que nous éprouvons de la prééminence de notre Société lorsque nous assistons aux

travaux de congrès internationaux de sauvetage ou de premier secours.

Notre réseau de sauvetage, avec ses hommes, son matériel, sa doctrine, est le plus beau du monde !

Il honore la Patrie et l'humanité.

Si nos fondateurs ont tenu à placer les trois couleurs nationales à la hampe du blason H.S.B., dont l'hermine marque l'origine bretonne, c'est qu'il manquait à la France une couronne.

Vous la lui avez donnée, l'enserrant d'une magnifique ceinture de sauvetage.

* * *

Sur cet exposé, et notamment à propos des gilets A.S. 22, ou autres, qui permettent de remonter facilement du fond un noyé, divers délégués (ceux de Quiberon, Lacanau, Mimizan, Loctudy, Les Sables, Mont-de-Marsan, St-Brieuc, Cancale, Fécamp, Seine-Maritime, Roscoff), interviennent pour apporter ou demander des précisions techniques.

“ Former des secouristes ”

Le président général Renault, tout en leur donnant des renseignements, élève le débat. Le matériel ? Au fur et à mesure des possibilités financières, il est mis en place ou complété. Partout, déjà, il y a un équipement « élémentaire », mais, peu à peu, le matériel sera plus important et plus compliqué. Mais, ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est qu'il faut, d'abord, avoir des secouristes valables, et partout. Le cadre, limité, du poste de secours va, en effet, très vite, se trouver relié à un grand réseau côtier (grands canots, canots moyens, vedettes de patrouille, canots de plage, canots pneumatiques à moteurs, hors-bords, etc.) et ce poste de secours va devenir le P.C. des opérations. Au matériel classique : bouées, ceintures, appareil Panis, médicaments, vont s'ajouter : palmes natatoires, masques et appareils respiratoires, filins flottants, lance-amarres, radio, etc... Tout cela est préparé rationnellement pour être mis en place dans deux, trois ans...

PRÉCIS DE RESPIRATION ARTIFICIELLE

par M. LE MÉDECIN-COLONEL LARTIGUE

Ce petit manuel, illustré de nombreux clichés, est de première nécessité ; la notoriété de son auteur en cette matière suffit à en garantir la valeur pratique.

En vente chez l'auteur : Docteur LARTIGUE, Service Central des Sports des Forces Armées, Joinville-le-Pont (Seine). C.C.P. 1004-681, Paris. Franco 2,30 NF.

A l'effort du siège central, doit s'ajouter un gros effort local, non seulement pour l'aide financière, mais surtout comme support moral.

Idée nouvelle : que chaque Français devienne membre des H.S.B. !

Le Président général esquisse encore à grands traits l'implantation côtière : grandes stations de sauvetage en mer, stations secondaires, postes de secours. Puis il donne quelques consignes aux délégués.

Le grand Insigne d'Honneur au président P. Renault

Le général Coigneraï, premier vice-président du Conseil Supérieur, demande alors la parole :

« Nous avons tenu, dit-il, notre réunion de famille ; demain, ce sera l'assemblée générale « officielle ». En tant que doyen d'âge du Conseil Supérieur, j'ai l'agréable devoir de



M. Forner décore
un tout jeune sauveteur

remercier notre Président général du travail véritablement extraordinaire qu'il a fourni depuis trois années.

« M. Lepeltier a attaché son nom à la reconstitution des stations de grand sauvetage ; il a fourni, au point de vue technique et organisation générale, un travail que nous avons sanctionné, il y a cinq ans, par l'insigne d'honneur de la Société.

« Sans attendre aussi longtemps que pour M. Lepeltier, l'heure est venue de faire un geste analogue vis-à-vis de M. Paul Renault. Il a osé et avec l'aide de vous tous, il a réussi.

« C'est pourquoi, en ma qualité de doyen du Conseil, en ma qualité de neveu du commandant Coigneraï, qui présida si longtemps aux destinées de la Société, les membres du Conseil Supérieur m'ont prié de remettre l'insigne d'honneur à M. Paul Renault. »

Aux applaudissements de l'assistance debout, le général Coigneraï remet cet insigne à M. Renault qui remercie avec émotion et rend hommage à ses prédécesseurs puis fait observer une minute de recueillement à la mémoire du président Lepeltier.

Sont ensuite remises des récompenses dont la liste figure au présent numéro des « Annales », et l'assemblée générale prend fin sur le mot d'ordre du président général :

« Faites des secouristes, faites des sauveteurs-nageurs capables non seulement d'aller chercher quelqu'un, mais de le ranimer. Laissez derrière vous ce sillage de vie qui vous survivra. »

Les solennités du dimanche

Dimanche matin, à 8 h. 30, une messe était célébrée, en l'église paroissiale, par M. l'abbé Poilvet, recteur de St-Quay, à la mémoire des péris en mer, et notamment du pilote Dumas et du mécanicien Leberger, victimes de la catastrophe d'Étel.

Voici le texte de l'allocution prononcée, à l'Évangile, par M. l'abbé Le Floch, aumônier de Saint-Louis-de-Gonzague :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL
DES HOSPITALIERS SAUVETEURS BRETONS,
MONSIEUR LE REPRÉSENTANT
DE S. E. LE MINISTRE DE LA MARINE MARCHANDE,
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA SURETÉ NATIONALE,
MONSIEUR LE DIRECTEUR
DES COMPAGNIES RÉPUBLICAINES DE SÉCURITÉ,
MONSIEUR LE PRÉFET, DIRECTEUR DE LA PROTECTION CIVILE,
AMIRAL,
MONSIEUR LE CONSEILLER GÉNÉRAL,
MESSIEURS,
MES FRÈRES,

Ce n'est un grand honneur, en même temps qu'une grande joie, d'être, aujourd'hui, à la requête amicale de M. le Président Tréhion, l'interprète de la Communauté Paroissiale, pour vous dire, avec son salut de bienvenue, la fierté qu'elle a de vous recevoir.

Et de vous recevoir au cœur même de son assemblée dominicale, autour de sa Table Sacrificielle, qui est la source de son unité, en même temps que le signe de son amour extrême et de sa fraternité universelle.

Vous assurez, Messieurs, à des titres divers, mais d'un seul cœur et d'une seule âme, la présidence de ce rassemblement, parce que c'est le rassemblement d'un peuple que vous aimez, et à l'élévation duquel vous avez noblement consacré vos efforts, et parce que, dans la longue théorie de vos charges, diverses autant que lourdes, vous avez à cœur, à chaque fois que l'occasion vous en est offerte, de manifester votre gratitude toute spéciale aux hommes qui œuvrent, jusqu'au péril de leur vie, et à travers d'innombrables souffrances, pour le salut et le mieux-être de leurs frères.

Parce que vous avez à cœur aussi, de témoigner votre fidélité, votre reconnaissance et votre sollicitude, à votre ancien Président Général, le Commandant Ch. Lepeltier, à tous les Sauveteurs et à tous les Péris en mer, à l'intention desquels vous avez eu la délicate pensée d'offrir cette Messe du Souvenir.

Soyez-en bénis au nom de ceux qui les pleurent, au nom de l'Eglise aussi et au nom du Christ, le Grand Sauveur.

Mais soyez bénis encore d'avoir choisi la vaillante cité quincennaise comme lieu de votre Assemblée Générale.

Il est peut-être, tout au long de la côte bretonne, de Brest à Saint-Malo ou de Nantes à l'Île de Sein, des noms plus éclatants et des ports qui ont inscrit au livre de la Grande Histoire, des pages plus sublimes ou des aventures plus héroïques, mais il n'est, ni en Bretagne, ni ailleurs, ni nom, ni port qui ait plus aimé la Mer, qui ait apporté plus de cœur ou de courage, à l'idéal de la Marine et au dévouement à la grande famille des Marins.

Le temps m'est trop limité par votre journée nécessairement minuitée, pour vous dire cet Amour, ce Courage et ce Dévouement des hommes de chez nous à travers les âges, mais en une journée qui est marquée au coin de l'idéal, de la bravoure et du dévouement, je ne puis tout de même pas ne pas citer la glorieuse épopée de ceux du Viking : ils étaient jeunes, ils furent peut-être téméraires, mais tous les héros le sont, et en tous cas, ils furent nobles dans leur mort comme dans leur aventure, et le monument que leurs frères ont élevé à leur mémoire, face au port d'où ils sont partis, dit assez leur grandeur et demeure un témoignage à la face de tous ceux qui accordent encore quelque valeur au salut de la Patrie, à son indépendance et à sa liberté, car c'est de tout cela qu'ils voulaient être les Sauveteurs.

Je ne puis taire non plus le nom du légendaire Commandant Malbert et de son héroïque Iroise, dont une stèle aussi, burinée dans le granit du chemin de ronde, dit à tous ceux qui passent comment les Hommes de Chez Nous sauvent leurs frères, sans phrases et sans démonstration tapageuse, mais tout simplement, parce que c'est le Devoir, et parce que le sauvetage en mer, avec tous ses risques est l'expression la plus sublime de la dignité et de la grandeur humaines, en même temps que de la valeur, de l'héroïsme et de la noblesse de l'Homme.

Le Christ, animant le courage de ses pêcheurs, au milieu de la tempête sur le lac bouleversé de Génésareth ; le Bon Samaritain, se penchant, au bord du chemin, sur le corps à demi-mort d'un accidenté et le soignant avec une infinie tendresse, sans se soucier d'autre chose que de savoir qu'un homme était en danger... sont l'image même du Don de Soi dont les Hospitaliers Sauveteurs Bretons ont fait leur devise et leur idéal.

● « Un poste de secours sans secouristes c'est un canot de sauvetage sans équipage. » (P. RENAULT.)

Je dirai plus, Messieurs : Le Christ déchiré sur une croix de douleur pour le Salut éternel des Hommes, ses Frères, de tous les hommes, sans distinction d'aucune sorte, est la Lumière même et la Force de votre propre dévouement.

Car, quels que soient les événements par où passent les hommes et leur histoire, il demeure que cet exemple et cet enseignement sont le modèle du don de soi aux autres, le modèle de la bravoure, de l'esprit d'entraide et de solidarité, toutes choses qui, chez nous, ont une résonance particulièrement profonde parce qu'elles sont pétrées, comme l'est votre courage, des vertus chrétiennes et évangéliques, dont ce même Christ est la Source intarissable.

Dites-moi, Hospitaliers Sauveteurs Bretons, au nom prestigieux qui est à lui seul tout un programme et toute une tradition, dites-moi, est-il, à la réalisation des rudes exigences de votre vie faite de travail et de conscience professionnelle, faite de discipline et de commandement, faite d'unité et d'esprit de corps, faite encore de don total et de dévouement suprême, est-il Lumière plus éclatante et soutien plus ferme que le Message Evangélique ?

Ecoutez plutôt, très rapidement, comment illumine et soutient votre vie, ce Message éternel :

— S'agit-il du Travail et de la Conscience professionnelle ?

Le travail, sous quelque forme que ce soit, est une collaboration à la Création de Dieu. Il est en conséquence, une des meilleures pierres de touche du Chrétien, et quiconque ne s'y adonne pas, en son rôle et à sa place, avec science et compétence, avec cœur et conscience, en esprit de Justice et d'Amour, fait obstacle au Plan de Dieu... serviteur inutile qui gâche ses talents et ses mines, saboteur de l'Œuvre Créatrice, fainéant et paresseux qui sera rejeté aux ténèbres extérieures.

— S'agit-il de la Discipline et du Commandement ?

Toute autorité vient de Dieu, et quiconque ne la reconnaît pas ou se révolte contre elle, se révolte du même coup contre l'ordre même de Dieu, empêche la réalisation du Plan d'ensemble et s'attire un jugement de condamnation. Le Bien de l'Autorité est le Bien Commun, et quiconque, par indiscipline égoïste, désobéissance stérile, ne pourvoit pas à sa promotion et à son épanouissement, est un bois mort qu'il faut jeter par-dessus bord.

— S'agit-il de l'Unité et de la Solidarité qui font l'Esprit de corps nécessaire à la bonne marche de toute collectivité humaine ?

Ce sont ici toutes les pages de l'Evangile qu'il faudrait citer tant il est vrai que le grand Message du Christ est une constante prédication d'Amour, d'Entraide et d'Unité Fraternelle.

« Si vous prétendez au titre de Chrétien, soyez UN comme Mon Père et Moi nous sommes UN. Aimez-vous les uns les autres, comme les Fils d'un même Père qui est dans les Cieux... Chaque fois que vous ne venez pas en aide au plus petit d'entre vous qui est dans le besoin, ou dans la difficulté, c'est à Moi-même que vous refusez le service, et au Jour du Jugement, je ne vous reconnaitrai pas... Je ne veux même pas de votre

Sacrifice, ni de votre Prière, ni de l'Aveu de vos fautes, si vous venez à Moi avec un cœur qui garde en son tréfonds, à l'endroit du plus petit de vos frères quelque manque de pardon ou de miséricorde, quelque relents de malveillance ou de méchanceté, sous quelque forme que ce soit. »

— S'agit-il du Don total de soi et du Dévouement suprême pour le Salut des Autres ?

« Quiconque aime les siens plus que moi, plus que son Idéal, fût-ce son père ou sa mère, son épouse ou ses enfants, ou ses biens, n'est digne ni de Moi, ni de Mon Idéal. Quiconque n'est pas à même de sacrifier à cet Idéal, quand les circonstances l'exigent, son cas particulier et ses convenances et ses goûts personnels et sa volonté propre, n'est pas disciple authentique de Celui qui a sacrifié son Honneur et sa Vie pour le Salut de Ses Frères, et qui, pour faire aboutir le triomphe de Dieu et le Salut de l'Humanité au matin de Pâques, a accepté de sombrer dans les affres de la mort personnelle au Vendredi-Saint. »

Voilà, Messieurs, l'enseignement de l'Eglise. En connaissez-vous de meilleur pour former de vrais Sauveteurs ? Il est tout imprégné du Grand Message Evangélique qui est le Code Unique de toutes les valeurs humaines, transposées sur le Plan de Dieu qui veut donner à l'Homme son plein épanouissement et le plein rendement de toutes ses puissances, tant pour sa joie personnelle intime et profonde que pour le Bien de tout l'ensemble qui est l'Univers, porté, en tous ses domaines, à la plénitude de sa valeur, par l'Homme authentiquement Chrétien.

N'est-ce pas d'ailleurs, et cet esprit, et la résonance de ce Message qui ont déterminé le Nom que, tout à l'heure, vous allez donner, à l'occasion de son baptême à votre Navire-Ecole de Pilotage ?

DUMAS - LE BERGER sont les noms de deux hommes qui sont morts à la tâche, en plein travail, victimes de leur devoir, et possédés de la passion du Salut des autres.

A ce propos, permettez-moi, Messieurs, de reprendre une phrase célèbre que j'ai déjà rappelée ici naguère, la phrase de mon ami Guillaume Le Conniat, le valeureux Commandant du « Pourquoi-Pas ? », répondant au Premier Maître Le Gonidec qui ne trouvait pas la ceinture de sauvetage de son capitaine, debout sur la passerelle, aux côtés du prestigieux Charcot, et sombrant une nuit de tempête sur les rochers de Rikawick : « Cela n'a pas d'importance, ce qu'il faut, c'est d'abord essayer de sauver les autres !... »

C'est ainsi, Mesdames, que sont morts à Etel les deux hommes que vous pleurez, mais dont l'héroïque souvenir et les grands noms continueront chez nous d'exalter dans le cœur et dans la volonté de ceux

● La température de l'eau, facteur primordial : 18° pour les adultes ; 21° pour les enfants (sauf entraînement).

qui continuent la tâche dans le même esprit, la bravoure simple et le dévouement sans borne des vrais Sauveteurs.

Si nous comprenons votre douleur immense, devant laquelle nous nous inclinons avec respect, nous pouvons, du moins, vous dire que votre peine doit être auréolée de fierté, car ainsi ne meurent que les Héros et les Saints.

... et même tout uniment les Sauveteurs, puisqu'ils ont à la fois, des Héros et des Saints, la Simplicité, l'Amour et la Grandeur.

AMEN.

✽

A 10 heures, se tenait l'assemblée générale officielle devant une salle comble. Parmi les personnalités, on notait la présence de MM. Bougrat, préfet des Côtes-du-Nord ; Forner, administrateur général, inspecteur général des services de l'Inscription Maritime, représentant le Ministre de la Marine Marchande ; Gory, administrateur général, directeur de l'Inscription Maritime Bretagne-Nord ; Verdier, directeur de la Sécurité Nationale ; Roux, directeur de la Protection Civile ; contrôleur général Mir ; colonel Baillot et commandant Clark, des C.R.S. ; Chauvin et Robine, directeurs en Ille-et-Vilaine et Côtes-du-Nord de la Protection Civile ; Lemarié, sénateur, vice-président du Conseil général ; Caillet,



M. Bougrat, préfet des Côtes-du-Nord, coupe le ruban symbolique à l'entrée du Centre de Secours Côtier « Leberger ».

maire de St-Quay ; commandant Englinger, directeur de la P. C. et commandant des sapeurs-pompiers de Mont-de-Marsan, et tout le Conseil H.S.B.

L'organisation était assurée (pour tout le Congrès) par le dynamique commandant Tréhiou, président local, bien connu des pensionnés, et ses adjoints, MM. J.-B. Heurtel et Floury. Elle l'avait été, au siège de Rennes, par la dévouée secrétaire, Mme Udelez.

Le président Renault remercia le représentant du Ministre, l'administrateur général Forner, le directeur de la Protection Civile, le directeur de la Sûreté Nationale, en leur rendant hommage pour leur haute compréhension des problèmes H.S.B. et la collaboration active de leur personnel, dont il souligna les qualités de courage et de dévouement à l'œuvre commune du sauvetage. Il leur remit la plaquette d'honneur de la Société.

Remerciements aussi aux parlementaires, aux maires, conseillers généraux dont l'appui et les subventions ont permis l'expansion de la Société qui, de 40 stations, 120 postes de secours en 1958, est passée à 130 stations et 800 postes actuellement. Puis le président Renault brossa un tableau de l'action des H.S.B.

RAPPORT MORAL

présenté par M. Paul RENAULT, Président général

Monsieur l'Administrateur général FORNER, représentant M. le Ministre de la Marine Marchande, je vous remercie de nous apporter par votre présence le gage qui nous est très cher de l'amitié de votre Ministère.

Nul messenger ne pouvait, mieux que vous, nous être dépêché pour présider cette journée, et je me permets de saluer en votre personne et dans celle de tous les membres de l'I. M., ici présents, cette Administration, à laquelle on a su donner une âme qui s'est attachée aux populations maritimes, un cœur qui sait les aimer et parfois, hélas ! pleurer avec elles, un esprit qui sait les comprendre.

Nous sommes fiers, très fiers, de la confiance que, à tous les échelons, votre Ministère veut bien nous témoigner. Je vous donne ici l'assurance que nous ferons tout pour ne pas le décevoir.

Monsieur le Préfet ROUX, Directeur du Service National de la Protection Civile, comment vous dire combien nous sommes sensibles à votre présence, sachant vos charges. Que vous soyez vous-même venu nous rendre la visite qu'un certain nombre d'entre nous vous ont faite

● Si le bain... ne vous dit rien, abstenez-vous. Ne forcez jamais un enfant à se baigner.

à Nainville-les-Roches, est le gage, nous semble-t-il, de ce que vous attendez de notre collaboration chaque jour plus étroite avec les services de la Protection Civile.

Vous aussi, Monsieur le Préfet, vous avez su créer une mystique de la Protection Civile et nous nous souvenons avec quelle ardeur vous nous en avez exposé les buts à Nainville, dans une magistrale conférence dont la forme comme le fond ne sont pas près d'être oubliés de vos auditeurs.

En votre personne je salue toute l'Administration Préfectorale : en premier lieu, M. le Préfet des Côtes-du-Nord, notre hôte, et tous les préfets des départements côtiers avec lesquels nous entretenons, sans aucune exception, des relations si confiantes, si courtoises, voire parfois presque si amicales, qu'elles sont le réconfort de notre action.

Je ne peux non plus oublier tous les chargés de mission de la Protection Civile qui, eux, sont presque de la maison et à qui je veux redire ici, en votre présence, toute notre gratitude pour la collaboration quasi-quotidienne qu'ils nous apportent.

Monsieur le Directeur général de la Sûreté Nationale, je dois vous avouer mon embarras pour vous dire assez bien l'immense gratitude qui monte vers vous et vers votre état-major du cœur de tous ceux d'entre nous qui ont apprécié les services du personnel de votre Administration.

Qu'il s'agisse des maîtres-nageurs-sauveteurs sur les plages, ces terribles C.R.S. à qui les petits enfants envoient maintenant, après chaque saison, des monceaux de cartes postales qui tapissent les postes.

Qu'il s'agisse des pilotes de vedettes patrouillant dans les baies qui ont déjà, depuis deux ans, plus d'une centaine de sauvetages à leur actif.

Qu'il s'agisse enfin des pilotes d'hélicoptères de la Protection Civile dont beaucoup proviennent de vos services, et dont nous honorons ce jour tout particulièrement le sacrifice héroïque de deux d'entre eux :

Nous sommes tous ici confondus d'admiration devant les qualités de cœur, de dévouement, de bonté dont témoignent tous vos hommes et tout à l'heure vous me permettez de vous remettre officiellement le témoignage de cette admiration auquel je veux associer tout votre état-major et particulièrement M. l'Inspecteur général Mir et le Colonel Baillot.

MM. les Parlementaires, MM. les Conseillers généraux, MM. les Maires et Conseillers municipaux, merci également pour votre présence, elle est la marque d'une sympathie et d'un intérêt qui nous vont droit au cœur. Vous ajoutez ainsi au témoignage qui n'est pas pour nous sans valeur, croyez-le bien, que représentent les subventions attribuées par vos assemblées — subventions sans lesquelles nous serions réduits à l'impuissance — le réconfort de votre présence. Cet encouragement

Au 1^{er} juillet 1960, la Société Nationale des Hospitaliers Sauveteurs Bretons comptait :

- 20 Délégations départementales,
- 130 Sections (en 1957, 49 Sections).
- 800 Postes de Sauvetage (en 1957, 287 Postes).

moral est précieux, soyez-en certain, pour tous nos représentants départementaux et locaux qui, comme vous, sont aux premières lignes.

Il y a quelques jours, Messieurs, je lisais dans un journal régional à l'occasion d'un accident de mer qui a failli endeuiller une fois de plus nos familles de pêcheurs, cette magnifique réplique du patron d'un bateau abordé qui lutta de longues heures pour sauver son équipage : « On ne se rend pas à la mer. »

Permettez-moi de reprendre cette parole d'un de ceux qui s'y connaissent en vrai courage, en simple et farouche énergie, au compte de tous ces hommes — parfois de ces femmes aussi — qui sont devant vous et luttent sous notre pavillon sans avoir jamais l'idée de se rendre.

Avec une simplicité qui est de tradition chez les Hospitaliers Sau-



M^{me} Dumas et son fils, M. Roux, M. Verdier, M. Forner, M^{me} Leberger et son fils, M. Bougrat, préfet des Côtes-du-Nord.

veteurs Bretons depuis près d'un siècle, je dois vous rapporter brièvement le compte de nos actes.

Lorsqu'en 1958 le Conseil Supérieur d'Administration des H. S. B. mit au point son programme d'expansion nous avions à peu près deux cents postes et 40 sections répartis entre Le Havre et Bordeaux.

Nous en avons aujourd'hui 130 et 800 postes de la Belgique à l'Espagne, sur la Méditerranée et en Algérie.

Mais tout ceci n'est qu'un cadre. Qu'y avons-nous mis ?

1° Tout d'abord nos grandes stations qui sont l'objet d'un soin constant et demeurent avec leurs sœurs de la Société Centrale l'ossature d'un réseau dont elles ne doivent plus ignorer les prolongements.

2° Ensuite, en effet, après une enquête menée auprès des services de l'I. M. sur notre demande, il est apparu nécessaire de compléter ce réseau par des stations secondaires. Nous nous sommes attachés à cette réalisation et par nos seuls moyens nous avons en deux ans mené à bien la constitution quasi-totale de ce réseau secondaire puisque 3 stations du programme sur 20 sont en service à ce jour ou vont l'être avant l'été, 2 sont en cours de réalisation, 10 autres réalisées en supplément du programme vont être proposées à votre agrément.

3° Enfin nous avons dressé le long des côtes de France cet énorme filet de protection qui comporte, comme je vous le disais, plus de 800 postes, allant de la simple bouée au plus moderne poste de secours.

Nos délégués départementaux ont chacun dressé le bilan des besoins de leur secteur côtier et nous avons fait un plan général d'équipement dont une très grosse part est déjà réalisée.

On peut dire que partout où le besoin nous en a été signalé un matériel minimum est en place et sera complété par la suite méthodiquement. Mais dans de nombreux cas déjà ce matériel est très important.

Il nous est également apparu que rien de durable et de solide ne serait fait si nos sections ne s'attachaient pas à former des secouristes-marins, aptes à servir les canots légers, les lance-amarres, les appareils de liaison et de signalisation qui vont peu à peu équiper tous ces ports côtiers.

La présence de nos admirables maîtres-nageurs de la Sûreté Nationale ne saurait en effet être considérée comme une solution de facilité, voire de paresse, et dispenser nos sections locales de cet effort en vue d'une organisation permanente dont les C.R.S. doivent seulement constituer l'appoint en période d'été.

Ainsi doit prendre forme définitivement ce réseau de postes côtiers qui sans souci des frontières administratives — qui ne sont d'ailleurs pas des rideaux de fer — doit servir aussi bien la Marine Marchande que la Protection Civile.

On ne conçoit pas d'ailleurs à présent que les efforts héroïques d'un équipage de sauveteurs soient rendus inutiles parce qu'il ne se sera pas trouvé parmi eux quelqu'un capable de faire les gestes nécessaires pour ramener à la vie l'homme en état de mort apparente qu'on est allé à grand peine arracher à la mer.

C'est pourquoi je dois dire à nos présidents de sections qu'à l'avenir le matériel le plus perfectionné sera réparti en fonction des équipes de secouristes qu'ils auront su former.

Près de 3 000 000 d'anciens francs ont été consacrés à l'impression de « conseils de prudence », tracts de prévention, etc...

Nous pensons bien d'ailleurs avoir créé un climat qui facilitera leur tâche par l'énorme campagne de prévention qui a été faite par nous au cours de ces deux dernières années. En effet, plus de 200 000 tracts

de réanimation ont été distribués et notre caravane de réanimation a parcouru chaque été les plages du Nord et du Sud pour en démontrer les méthodes à un public évalué à 80 000 personnes au minimum.

Or, tout réanimateur est un secouriste en puissance, car il a mis le doigt dans un engrenage dont nous connaissons les rouages et il ne demande qu'à être pris par le charme.

Je ne puis enfin terminer sans citer l'essai qui vient d'être fait avec succès à Saint-Jean-de-Luz par un de nos administrateurs, M. de la Fouchardière : un cours de plongée sous-marine pour les pêcheurs dont les filets se prennent souvent dans les hélices. Je crois que nous avons ainsi devancé les désirs de l'Inscription Maritime pour qui ce genre d'accident fréquent est un gros souci, j'en suis ravi car une fois encore la Société des H.S.B. se trouvera être à l'origine d'une initiative heureuse et cela aussi est bien dans ses traditions.

Je terminerai, si vous le permettez, ce rapport moral que je vous devais en vous remerciant de votre confiance et des marques que vous avez bien voulu nous en donner et en vous assurant comme ce modeste pêcheur que je citais au début de mon exposé, que nous faisons nôtre cette expression qui est de ces purs joyaux et ne peuvent jaillir que du cœur de ceux qui savent lutter : « On ne se rend pas à la mer. »

M. Roux, directeur de la Protection Civile, indiqua comment était née la collaboration, permanente aujourd'hui, des H.S.B. et de la P.C., et à quoi elle doit aboutir, jusque dans la législation, pour l'organisation « au mieux » du sauvetage sur les côtes françaises. Il rendit hommage à la Société et à son actif président, et les assura de la collaboration de ses services à l'œuvre commune du sauvetage. Remerciements aussi de l'administrateur général Forner, délégué du Ministre, qui souhaite longue vie aux H.S.B.

Enfin, le président Renault donna lecture des legs attribués (legs Hernault) et remit des médailles et diplômes à MM. Jean Floury, patron-pêcheur ; Gesber, garde-pêche ; Ange Guillaume, mousse d'un chalutier (14 ans) ; J.-Y. Girard (11 ans) ; Julien Thomas, secouriste à Fromentine, pour de courageux actes de sauvetage.

Au 1^{er} juillet 1960, la Société Nationale des Hospitaliers Sauveteurs Bretons comptait :

- 20 Délégations départementales,
- 130 Sections (en 1957, 49 Sections).
- 800 Postes de Sauvetage (en 1957, 287 Postes).

L'inauguration du Centre de secours côtier "Raoul - Leberger"

Le Congrès H.S.B. était, cette année, placé sous le signe de l'héroïque sacrifice du capitaine Jacques Dumas, pilote, et du mécanicien Raoul Leberger, mécanicien de l'hélicoptère tombé à la mer, en janvier dernier, dans la barre d'Étel, tous deux morts victimes de leur dévouement.

En présence de M^{mes} Veuves Dumas et Leberger, une émouvante cérémonie avait lieu à l'ancien sémaphore, dans un cadre marin grandiose. Ce bâtiment devait être remis aux chefs des Compagnies Républicaines de Sécurité, dont il va devenir un des Centres de secours.

M. Bougrat, préfet des Côtes-du-Nord, coupa le ruban tricolore symbolique. Puis, dans un silence impressionnant, les personnalités se rendirent devant la stèle commémorant le sacrifice de l'officier de police



Dumas et du brigadier C.R.S. Leberger. M. l'administrateur général Forner découvrit la plaque mentionnant leur acte héroïque, et le capitaine Kervella lut leurs citations à l'Ordre de la Nation. La sonnerie *Aux Morts* fut suivie d'une minute de recueillement.

Au pied du mât du sémaphore, au sommet duquel viennent de monter les couleurs, se forme le carré des maîtres-nageurs-sauveteurs des C.R.S.;

au centre se placent MM. Verdier, directeur de la Sûreté Nationale ; le colonel Baillot, commandant la C.R.S. 111 de Rennes, et M. Forner, inspecteur général des services de l'Inscription Maritime.

Ayant donné à M. Verdier les clefs symboliques du Sémaphore en signe de jouissance, M. Paul Renault montre que le Centre Leberger a pour mission d'assurer le secours localement sur le front de mer de Saint-Quay-Portrieux, mais aussi, sur le plan national, de former des pilotes C.R.S., avec l'aide de la vedette H.S.B. baptisée *Jacques-Dumas*.

« Placé sous le signe des deux héroïques disparus d'Etel, ce Centre Leberger-Dumas signifie une collaboration étroite avec la Sûreté Nationale, par l'intermédiaire des maîtres-nageurs-sauveteurs, collaboration dont les résultats, depuis deux années, sont si féconds.

« Inaugurant cette collaboration, il y a presque trois ans, je vous disais, Monsieur le Directeur de la Sûreté Nationale, que nous avions ensemble une longue route à faire. Jusqu'à présent, c'est près de 200 vies humaines qui ont été sauvées.

« Vous allez remettre des décorations à vos C.R.S., à quelques-uns seulement de ceux qui se sont distingués. Tant d'autres sont restés ignorés qui sont tout aussi héroïques. C'est en votre personne que je veux remercier et récompenser ces anonymes. »

(M. Renault remet à M. Verdier l'insigne d'honneur H.S.B.)

S'adressant au colonel Baillot, commandant la C.R.S. 111, Rennes :

« Vous avez été à l'origine de cette collaboration ; merci de nous l'avoir offerte. »

Le Directeur de la Sûreté Nationale, très ému, déclara :

« C'est pour moi un insigne honneur que d'avoir reçu du Président Renault cet insigne d'honneur. C'est un témoignage qui est destiné à ceux-là (il désigne le carré de sauveteurs C.R.S.). Leur mission au service du bien public honore l'administration que je dirige.

« Cette cérémonie prouve que le dévouement, l'abnégation et l'héroïsme ne sont pas ici de vains mots. Cette manifestation est placée sous le souvenir de deux disparus. Je voudrais adresser à M^{me} Dumas et à M^{me} Leberger le témoignage de notre profond respect, de notre estime, de notre reconnaissance pour le sacrifice de leurs maris.

« Ce qu'ont fait Dumas et Leberger, c'est ce que sont prêts à faire l'ensemble des fonctionnaires de la Sûreté Nationale.

« Je vous sais gré, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de leur rendre un public hommage. La Sûreté Nationale a une tâche immense, dont on considère trop souvent que sa mission essentielle consiste à rechercher les assassins et à assurer l'ordre, parfois dans des conditions un peu rudes.

« C'est vrai, mais ce qui domine, c'est d'assurer la prévention, d'assurer la sauvegarde de l'Etat. Nous sommes en mesure de nous adapter à tous ces aspects de notre mission.

« Le rôle humanitaire, le rôle social de la Police française, je suis heureux de le voir mis à l'honneur. Ceux qui sont ici, sont ceux-là même qui assurent l'ordre dans la rue avec le souci constant de protéger les institutions et les personnes.

« Voilà notre esprit.

« Un acte de foi constant vous anime, Monsieur le Président et vous m'avez communiqué votre foi. Vous m'avez proposé de faire avec vous une grande, une noble route.

« Après deux ans, avec mon collègue de la Marine Marchande et avec M. Roux, je voudrais rappeler ce qu'au cours de l'été dernier les fonctionnaires de la police ont réalisé :

- 63 sauvetages, 67 animations, 11 tentatives vaines ;
- 301 aides à baigneurs en danger ;
- 76 aides à navigateurs en danger ;
- 7.600 actes de secourisme.



Le président P. Renault remet au colonel Baillot l'insigne d'honneur H.S.B.

« Reste la prévention : Je rends hommage au capitaine Kervella, l'animateur, le réalisateur de ce Centre.

« Cette troisième page du tryptique des réalisations humanitaires de la Sûreté Nationale se confirme, s'organise. Après la montagne, après la route, voici maintenant la mer.

« Je voudrais qu'un peu de cette estime que nous avons pour les hommes de la mer, vous la reportiez sur mes hommes. Alors, nous serons ensemble fiers de notre action. »

Au capitaine Glais revenait l'honneur de lire les citations des

M.N.S.-C.R.S. auxquels M. Verdier remet médailles d'argent, de bronze et diplômes d'honneur. Voici la liste de ces courageux sauveteurs :

Diplôme d'honneur et médaille d'argent : M. Pierre Guigliaro, sous-brigadier. Plusieurs sauvetages (sept personnes) en 1958, à Carteret.

M. Raymond Blanchard, gardien. Sauvetage en 1958, à Port-Navalo, des trois occupants d'un voilier chaviré ; sauvetage d'un baigneur.

M. Julien Doisy, gardien. Sauvetages (huit personnes), à Carteret.

Diplôme d'honneur et médaille de bronze : M. Jean Lautier, brigadier. Sauvetage à Batz-sur-Mer, à 700 m. du rivage, d'un baigneur.

M. Roger Gaulet, brigadier. Sauvetage de deux enfants à Saint-Julien (Morbihan).

M. Bernard Goure, brigadier. Même sauvetage.

M. Alexis Chouribéry, gardien. Sauvetages (2) en 1959, à plus de 600 m. du rivage, à Gouville (Manche).

M. David Antoine, gardien. Sauvetage en 1959, à Batz-sur-Mer, à 700 m. du rivage.



M. Verdier, directeur de la Sûreté Nationale, remet des Médailles de Sauvetage aux M.N.S.-C.R.S.

Le baptême du " Jacques Dumas "

Un peu plus tard, au petit port de Portrieux, M. l'abbé Poilvet baptisait le *Jacques-Dumas*, unité neuve remise aux C.R.S. par les H.S.B. pour leur servir de bateau-école de pilotage. La marraine était M^{me} Veuve Dumas. Canots pneumatiques à moteur hors-bord, canots de patrouille, vedettes, évoluèrent avec des équipes spécialisées, et les nombreux spectateurs purent admirer la belle tenue à la mer de ces diverses embarcations de sauvetage H.S.B.

Déjeuner et démonstrations de sauvetage

A 12 h. 30, un grand déjeuner réunissait, à l'Hôtel Beau-Site, personnalités officielles et délégués de toutes les sections. Tables décorées, chère excellente, service impeccable, ambiance chaleureuse, mais haute tenue, comme il sied à des sauveteurs.

Le Président général Renault eut une délicate pensée pour les mères dont c'était la fête en ce même jour. Il exprima sa reconnaissance aux femmes des délégués, en les associant aux sauvetages de la Société.

« Il y a de nombreuses vies d'enfants que vous allez préserver. Permettez-moi, Mesdames, d'offrir cette gerbe de sauvetages d'enfants à M^{me} Verdier, qui a bien voulu accepter d'accompagner M. Verdier. »

Il remercie toutes les administrations, les ministères, les présidents de sections et délégués départementaux : « Merci de ce que vous avez fait, merci de ce que vous allez faire. Vous ferez encore mieux, tel est le but à atteindre. »

M. le Préfet des Côtes-du-Nord félicite les H. S. B. d'avoir choisi Saint-Quay-Portrieux pour y tenir leur Congrès national. « Lorsque j'étais enfant, j'admirais les modèles réduits de canots de sauvetage exposés dans une rue de Paris, j'admirais des gravures de baleinières montées par d'intrépides équipages. Aujourd'hui, les moyens matériels ont changé, ils se sont perfectionnés. *Seule la mer n'a pas changé, elle est aussi traîtresse et aussi cruelle qu'autrefois.*

« Le tourisme s'est développé ; autrefois, des trains déversaient des centaines d'estivants qui se baignaient sous la surveillance débonnaire d'un marin dans un petit canot à rames. Maintenant c'est un rush de centaines de milliers de citadins vers le littoral, qui se disséminent dans les coins les plus secrets. Ils ne sont plus craintifs ; tous sont plus ou moins nageurs, audacieux, amateurs de pêche au bas de l'eau, de pêche sous-marine, de sports nautiques. Le tourisme a amené des concentrations collectives considérables : colonies de vacances, camping, camps de jeunesse, etc... Le rôle du sauveteur ne cesse de croître et de se multiplier.

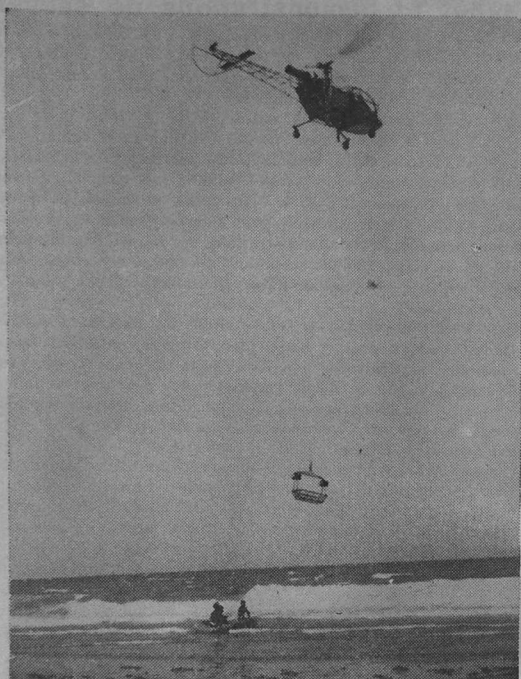
« A risques plus importants, vous opposez des moyens d'action plus variés, plus modernes : l'avion, l'hélicoptère, les postes de secours, les transmissions radio, la respiration artificielle, les techniques du secourisme.

« Vous êtes des bénévoles, mais aussi il y a les professionnels de la Sûreté Nationale venus vous épauler dans votre idéal de sauvetage des vies humaines. Votre titre « Hospitaliers Sauveteurs Bretons » rappelle celui des chevaliers d'autrefois.

« C'est dire tout l'intérêt que nous portons à une Société comme la vôtre.

« Longue vie et prospérité aux H. S. B. ; vous continuerez longtemps votre œuvre de générosité humaine. »

M. Forner, représentant le Ministre de la Marine Marchande, exprime sa satisfaction d'être parmi des sauveteurs, dit combien grande est son estime pour cette belle œuvre humanitaire avec laquelle les relations ne peuvent que se renforcer et s'améliorer avec la Marine Marchande.



Un hélicoptère « Alouette » de la Protection Civile s'immobilise au-dessus des « naufragés » pour leur envoyer une nacelle dans laquelle, tour à tour, ils pourront prendre place. Le treuil de l'appareil les hissera ensuite, et ils seront transportés au poste de secours.

L'après-midi, sur la grande plage de Saint-Quay, si l'état de la mer ne permit pas tous les exercices envisagés (au grand dam des sauveteurs-nageurs de Bennes), l'hélicoptère « Alouette », du 3^e groupement C.R.S. de Rennes, piloté par le capitaine Gascoïn et le lieutenant Gabard, mécanicien L. Ginon, donna des démonstrations de lâcher de canot pneumatique à des naufragés, et de sauvetage de ces naufragés par « panier » suspendu, remonté par le treuil de l'appareil.

Moyen ultra-moderne, l'hélicoptère sera, demain, toujours plus employé à des missions efficaces.

LEGS ET PRIX

LEGS HERNAULT

Ce legs est distribué chaque année aux veuves de marins du Finistère péris en mer : M^{me} MARREC, à Nevez, recevra 300 NF ; M^{me} COSTIQU, à Nevez, recevra 200 NF ; M^{me} LE NAOUR, à Nevez, recevra 100 NF.

PRIX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Prix attribué pour actes de sauvetage : 250 NF

Prix Rebelliau - Henri-Emilienne Pasquier (Houlgate) : M. Eugène GESBERT, garde des Eaux et Forêts à Saint-Brieuc..

Le 15 septembre 1959, s'est porté au secours d'un homme tombé à l'eau près de l'embouchure du Gouessan, du côté de Saint-Maurice (Côtes-du-Nord). Il dut plonger à plusieurs reprises et, malgré un très fort courant et au péril de sa vie, réussit à repêcher le noyé qu'il ramena inanimé sur la berge où il pratiqua la respiration artificielle.

M. GESBERT a déjà de nombreux sauvetages à son actif. (Diplôme d'honneur, Médaille d'argent).

Prix des époux Véron et Le Floch-Canivet, 100 NF : M. Benoit BARON. — En juillet 1951, sauva deux enfants à Locmariaquer. En 1956, dans le grand courant de Port-Navalo, sauva trois personnes. En 1957, aux Régates de l'Île-au-Moine, sauva deux occupants d'un dériveur, et repêcha de sept personnes dans le port de Port-Navalo dont le youyou avait chaviré. Bel exemple de dévouement. (Diplôme d'honneur, Médaille de bronze).

Prix Léon Berthaut, 50 NF : M. Fernand TOUTAIN, agent des Ponts et Chaussées. — Le 11 mai 1959, vers 20 h., s'est porté sur la Seine, avec une embarcation des Ponts et Chaussées, au secours d'un matelot suédois tombé accidentellement de son navire. Avec beaucoup de difficulté le sauva, l'amena chez lui, lui donna des vêtements secs avant de le remettre à l'agent du navire. (Diplôme d'honneur, Médaille de bronze).

● En cas d'accident grave, alertez : en ville, Sapeurs-Pompiers ; en campagne, Gendarmerie.

Lettres de Félicitations...

POUR ACTES DE COURAGE

AULT

MM. Pierre DESRUMEAUX, demeurant à Abbeville.
le Chanoine LENNE, curé d'Ault.
CHANTRELLE.

BARNEVILLE

M. MARTIN-DECAEN Hubert, demeurant à Asnières-sur-Iton (Eure).

CHERBOURG

M. LE PARMENTIER Louis, demeurant à Auderville-la-Hague (Manche).

GRANVILLE

MM. GRIMAUT Claude, demeurant à Granville.
RAYNAL Jean, demeurant à Paris (5°).
DRIEU Yves, demeurant à Granville.
MATILE Claude, demeurant à Granville.
BARTELMANN Roland, demeurant à Strasbourg.
MM. CHOPART Jacques, COURTOIS Alain, VILLERMAIN Jean-Marie ;
M^{mes} GUIGNOT Emmanuelle, CAZALLAS Marie-France, tous mem-
bres de l' « Espérance Vaillante » de Granville.

SAINT-MALO

MM. BOUGE Pierre, demeurant 18, rue des Ponts, à Dol-de-Bretagne.
BARRE Jean-Yves, demeurant 2, rue du Maréchal-Lyautey, à
Rennes.
ROUXEL Claude, demeurant 21, rue des Bas-Sablons, à St-Servan.
RENAULT Jean, demeurant place Bouvet, à Saint-Servan.
TEL André, demeurant 127, rue de Québec, à Saint-Malo.
LEPRINCE Richard, demeurant 20, rue de Bougueux, à Caen
(Calvados).
POIBOT Jean-Claude, demeurant rue de Fougères (Gendarmerie),
à Rennes.

SAINT-JACUT-DE-LA-MER

MM. LEMOINE Jean-Baptiste, patron du canot de sauvetage H. S. B.
de Saint-Jacut ;
AUBIN René, St-Jacut ; BRETZER Roger, St-Jacut ; RUPIED Guy ;
GOUFFIER Etienne, St-Jacut.

SAINT-QUAY-PORTRIEUX

M. KIENER Claude, demeurant à St-Quay.

MORLAIX

M. LE DEUNFF Yvon, demeurant à St-Pol-de-Léon.

SAINT-POL-ROSCOFF

MM. KERRIEN Pierre, D. DE BRUGKER,
GUIVARCH Alain, GESTIN,
LE VELLY Jean, BEGUEL Hervé, demeurant à Trégondern.

L'ABER-WRACH

MM. BOLORÉ François, LE GALL Pierre, CALVEZ Henri, élèves à
l'Ecole d'Apprentissage Maritime de l'Aber-Wrach.

LOCTUDY

M. COSSEC, patron du chalutier « Claudine », Loctudy.

SARZEAU

MM. ARIN Guy, demeurant au Ruault, en Sarzeau.
RIO Georges, RIO Joseph, demeurant 21 bis, rue Jérôme-
d'Arradon, à Vannes.

QUIBERON

M^{me} BOISSON Françoise, monitrice de Colonies de Vacances C.A.F.,
demeurant à Plougonven (Finistère).
M. MADEC Louis, officier de la Marine, demeurant à Saint-Julien-de-
Quiberon (Morbihan).

SAINT-NAZAIRE

M^{mes} BOISSARD Marcelle, BATAILLE Michèle, MALLERON Jacqueline,
demeurant à Saint-Nazaire.
M^{mes} DORSO, BIGOIS, demeurant à Saint-Nazaire.
MM. MARTIN Marcel, agent breveté des Douanes,
GUIHARD Pierre, préposé des Douanes, demeurant à St-Nazaire,
RICHARD François, matelot ; ALOUSQUE Armand, demeurant à
Saint-Nazaire.

ROYAN

M. CAPET Gérard, demeurant avenue de la Libération, à Royan
(Charente-Maritime).

BORDEAUX

M. PIERRE, pilote au Service du Pilotage de la Gironde, à Bordeaux.
Commandant Gabriel BRÉGEON, commandant du pétrolier « Caltex-
Bordeaux », de la Cie Outremer de Navigation Pétrolière,
à Bordeaux.
M. LE BLANC, officier de port, à Bordeaux.

DISTINCTIONS

M. Jean VERDIER, directeur général de la Sûreté Nationale. — Le Conseil Supérieur d'Administration lui a conféré sa *Médaille d'or* avec *Diplôme d'art*.

Colonel BAILLOT, commandant le III^e Groupement des C.R.S. à Rennes. — En prenant l'initiative de la collaboration des Maîtres-Nageurs-Sauveteurs avec les Postes de Secours H.S.B., a contribué à préserver et à sauver de nombreuses vies humaines (*Médaille d'honneur, Médaille d'argent*).

Capitaine Jacques DUMAS, pilote de l'hélicoptère de la Protection Civile de Lann-Bihoué ;

M. Raoul LEBERGER, mécanicien de l'hélicoptère de la Protection Civile de Lann-Bihoué ;

Ont trouvé une mort héroïque en procédant à un sauvetage sur la barre d'Etel, le 16-1-60.

(*Diplôme d'honneur et Médaille de bronze à titre posthume.*)

M. André HONORÉ, brigadier C.R.S. — S'est consacré depuis 2 ans, avec dévouement et compétence, à l'enseignement de la ranimation, en parcourant toutes les plages de France, contribuant ainsi, à titre préventif, à préserver de nombreuses vies humaines (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

● DÉCORATIONS POUR ACTES DE SAUVETAGE

M. Roland THÉBAUT et M. Jean MORICE. — Le 25 juin 1959, se jetèrent à l'eau pour porter secours à deux pêcheurs dont la plate avait chaviré à la pointe du sémaphore de Saint-Quay-Portrieux. Réussirent à les ramener sains et saufs à la côte (*Diplôme d'honneur, Insigne d'honneur*).

M. Jean FLOURY, né le 24 juin 1920, marié, 2 enfants, patron-pêcheur. — S'est porté avec son bateau de pêche au secours d'un autre pêcheur dont le canot avait coulé à la suite d'avaries en heurtant une roche, à environ 1 mille 1/2 de la côte. Le

● « Si, après une année de fatigue, vous plongez au premier bain, vous jouez à pile ou face avec votre vie. » (G. LARTIGUE.)

naufragé avait réussi à se réfugier sur une autre roche qui devait bientôt être recouverte par la mer. Malgré une mer très forte et un courant violent, les risques qu'il encourait et les difficultés d'accostage, M. Floury réussit à sauver le naufragé d'une noyade certaine, étant donné la température très basse de l'eau à ce moment (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

M. Ange GUILLAUME, mousse à bord du chalutier « Maria-René ». — Le 15 mars 1960, à bord de son bateau, quittait l'Escale Neuve, lorsqu'il vit M. Le Dù, qui revenait de la pêche, tomber à l'eau. Il fit rapidement marche arrière et réussit à accrocher le naufragé. Au prix de très gros efforts il réussit à le hisser à bord et à le sauver d'une noyade certaine (*Diplôme d'honneur, Insigne d'honneur*).

M. Jean-Yves GÉRARD, né le 1^{er} novembre 1948. — Au cours d'une baignade, en juillet 1959, le jeune Jean-Yves Gérard, âgé de 11 ans, s'est porté au secours d'un camarade âgé de 9 ans. La bouée en plastique de ce dernier s'était dégonflée alors qu'il se trouvait loin du rivage. Jean-Yves Gérard réussit à le ramener sain et sauf sur la plage (*Diplôme d'honneur, Insigne d'honneur*).

M. Julien THOMAS, rue G.-Bizet, Rennes. — Le 10 août 1959 s'est jeté à l'eau pour sauver un nageur qui se noyait à environ 50 mètres de l'Estacade de Fromentine. Le 15 août 1959, a sauvé, au large de la plage de Fromentine, une jeune fille qui était sur le point de couler. L'a ramenée saine et sauve (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

M. Louis COQUIN, commandant du port de Cherbourg, président honoraire de la Section H.S.B. (Manche). — A collaboré activement, depuis plusieurs années, à l'organisation du sauvetage côtier, sur le territoire de la Section de Cherbourg, avec dévouement et compétence (*Diplôme d'honneur, Médaille d'honneur*).

M. Jean GODEFROY, président de la Station H.S.B. de Gouville-sur-Mer (Manche). — S'est dévoué avec compétence et le plus parfait désintéressement à l'organisation de la station, à laquelle il a consacré, depuis plusieurs mois, le meilleur de lui-même, méritant d'être cité en exemple à tous les présidents de section (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

M. QUEVEAU, président de la Section H.S.B. de Pornic (L.-A.). — A la tête d'une section digne d'éloges pour les résultats obtenus, dus à l'activité de tous ses membres, M. Queveau a su coordonner tous les efforts, grâce à un dévouement de chaque instant. Mérite récompense (*Diplôme d'honneur, Insigne d'honneur*).

● L'eau froide vous provoque de l'urticaire aux bras, aux cuisses, à la ceinture ? Sortez de l'eau, agitez-vous.

- M. Robert ROUSSEAU, brigadier-chef des Douanes, trésorier de la Section H.S.B. de Pornic. — Véritable cheville ouvrière de la section, d'une activité et d'un dévouement absolus à la cause de la société, M. Rousseau a su obtenir des concours nombreux et efficaces. Mérite félicitations et récompense pour le bel essor qu'il a largement contribué à donner à sa section (*Diplôme d'honneur, Insigne d'honneur*).
- M. Yves GROUSELLE, président de la Section H.S.B. de Saint-Malo. — Avec dynamisme et dévouement constant, a fait de la Station H.S.B. de Saint-Malo, un modèle de secourisme sur terre et sur mer (*Diplôme d'honneur, Insigne d'honneur de 1^{re} classe*).
- M. Malo BUGAULT, chef de la Station de sauvetage H.S.B. de Saint-Briac. — En plus de ses fonctions de mécanicien du canot de sauvetage et de chef de la Station de sauvetage de Saint-Briac, assure avec compétence et dévouement tout le service de chef de dépôt du matériel des H.S.B. (*Diplôme d'honneur, Insigne d'honneur de 1^{re} classe*).
- MM. SERANDOUR, SEGRETAINE, BRÉGUÉ, JANVIER, SAINTGES, moniteurs-sauveteurs-nageurs de la Section de Rennes. — Assurent avec dévouement et compétence la formation des sauveteurs-nageurs, élèves de la Section de Rennes. Toujours prêts à répondre à l'appel (*Lettres de félicitations, Insignes d'honneur*).
- M^{lle} Thérèse DIDIER, MM. François SALMON, Roger MOREL, Louis GAUTIER, moniteurs-secouristes de la Section de Rennes. — Se dévouent bénévolement depuis de nombreuses années à la formation de secouristes. Toujours prêts à intervenir en cas de besoin (*Lettres de félicitations, Insignes d'honneur*).
- M. Henri DAUBENFELD, né le 28 juillet 1919, marin-pêcheur, marié, 2 enfants, 2, rue Homet, Le Havre. — Le 28 février 1960, s'est porté, avec son embarcation, au secours de deux chasseurs du marais enlisés. Seule, sa rapide intervention a permis le sauvetage. Est déjà titulaire du Diplôme d'honneur et de l'Insigne d'honneur des H.S.B. (*Diplôme d'honneur, Médaille de Bronze*).

Section de ROUEN

- M. Fernand TOUTAIN, agent des Ponts et Chaussées, 58 ans, marié, 6 enfants. — Le 11 mai 1959, vers 20 h., s'est porté sur la Seine avec une embarcation des P. et C., au secours d'un matelot suédois, tombé accidentellement de son navire. Avec beaucoup de difficultés le sauva. L'amena chez lui. Lui donna des vêtements secs, avant de le remettre à l'agent du navire (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

● L'usage du « canoë » devrait être absolument prohibé en mer.

Section de VIERVILLE

- M. Alexandre LEMOUCHEUX, 42 ans, marié, 5 enfants. — Le 17 avril 1959, a sauvé de la noyade un jeune homme de 15 ans. A pratiqué la respiration artificielle. Le 1^{er} septembre 1959, a réussi le sauvetage d'un soldat permissionnaire d'Algérie, pratiqua la respiration artificielle avec succès. Par son courage a sauvé deux vies humaines (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Jacques GIGON, 16 ans, demeurant à Aunay-sur-Odon. — Le 17 août 1959, s'est porté au secours d'un camarade. Bien qu'étant emporté par le courant, réussit à le maintenir, la tête hors de l'eau pendant quelques instants. A participé courageusement, par son action, à sauver la vie de ce jeune homme (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Daniel AUMONT, 18 ans. — Le 9 août 1959, sur la plage de Vierville (Calvados), s'est porté au secours de quatre personnes (dont 3 enfants). A réussi à ranimer 2 enfants, en pratiquant la respiration artificielle. Par son courage, sauva 4 vies humaines (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Pierre LEGALLOIS, 34 ans, marié, 2 enfants. — A participé à de nombreux sauvetages en 1958 et 1959. A pratiqué avec succès la respiration artificielle, ce qui a permis de sauver des vies humaines (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Jacques BERNARD, 20 ans. — Le 17 août 1959, a participé au sauvetage d'un jeune garçon, en se portant à son secours au moyen d'une embarcation pneumatique. Malgré un fort clapotis, a réussi à le joindre et à le hisser à bord (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Pierre HAVEL, 40 ans, marié, 2 enfants. — Exemple de courage et de dévouement désintéressé. A organisé et instruit une équipe de secours. A contribué à sauver 5 vies humaines (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

Section de VILLERS-SUR-MER

- M. Michel BOREL, M.N.S. - C.R.S. du Groupement n° VI. — Le 17 août 1959, à bord d'un canot-automobile, s'est porté au secours d'un voilier chaviré, avec 3 personnes à son bord, à 600 m de la plage de Villers-sur-Mer (Calvados). A plongé pour sauver l'un des passagers. L'a ramené sain et sauf à bord du canot-automobile (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

● Ne jouez jamais en mer à quitter votre embarcation ; vous pourriez fort bien ne plus la rejoindre jamais.

Section de CHERBOURG

Maréchal-des-Logis Michel CLOAREC, 24 ans, célibataire. — Le 12 juillet 1959, se jeta à l'eau pour porter secours à un homme tombé accidentellement dans le bassin du commerce de Cherbourg. Parvint à saisir le noyé et à le hisser inanimé à bord d'un chalutier, où il pratiqua la respiration artificielle, et après 10 minutes d'efforts put le ramener à la vie (*Diplôme d'honneur, Médaille d'honneur*).

L'avis « PAUL-GOFFENY et son équipage, sous le commandement du capitaine PRINGOT. — En exercice dans le Raz Blanchard (port de guerre de Cherbourg). Le 2 septembre 1959, vers 14 h. 30, s'est porté au secours de naufragés en surface. Malgré les vents violents et les remous du passage de la Déroute, l'équipage réussit, grâce à l'habileté manœuvrière de son commandant et au dévouement de tous à sauver les rescapés, voués à une mort certaine, sans cette intervention (*Diplôme d'honneur, Médaille d'argent*).

M. Michel BOCAGE, 18 ans, matelot. — Le 19 août 1959, à 0 h. 30, se porta au secours du cordier « Francy », au large de Barfleur, dont le moteur avait explosé et brûlait. Sauva d'une mort certaine, en pleine mer, deux membres de l'équipage, les ramenant à terre, quoique blessé, en ramant pendant près de deux heures. Bel exemple de courage, d'initiative et d'énergie (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

M. Julien DOISY, gardien C.R.S., plage de Carteret. — Le 26 juillet 1958, s'est porté, à la nage, au secours d'un baigneur épuisé, entraîné par le courant (creux de 2 m). A réussi à le ramener au rivage, après 20 minutes d'efforts. L'a sauvé d'une noyade certaine.

Le 30 juillet 1958, a sauvé d'une mort certaine deux enfants d'une colonie de vacances emportés par le courant. L'un d'eux était sans connaissance.

Le 10 août 1958, s'est porté, à la nage, au secours de deux baigneuses en difficulté à 300 m du rivage. Les a ramenées au rivage et a ranimé l'une d'elles.

Le 28 août 1958, s'est mis à l'eau, par mer houleuse et fort courant, pour porter secours à deux baigneuses en danger, emportées par le jusant à 150 m du rivage. A réussi, après de pénibles efforts, à les sauver de la noyade.

Le 19 juillet 1959, est intervenu pour sauver un jeune homme qui, emporté par le courant, allait se noyer (*Diplôme d'honneur, Médaille d'argent*).

M. Pierre GUIGIARO, sous-brigadier C.R.S. 172, affecté à la plage de Carteret (Manche). — Le 26 juillet 1958, s'est porté, à la nage, au secours d'un baigneur épuisé, entraîné par le courant (creux

de 2 m). A réussi à le ramener au rivage, après 20 minutes d'efforts. L'a sauvé d'une noyade certaine.

Le 30 juillet 1958, a sauvé d'une mort certaine deux enfants d'une colonie de vacances emportés par le courant. L'un d'eux était sans connaissance.

Le 10 août 1958, s'est porté, à la nage, au secours de deux baigneuses en difficulté à 300 m du rivage. Les a ramenées au rivage et ranimé l'une d'elles.

Le 28 août 1958, s'est mis à l'eau, par mer houleuse et fort courant, pour porter secours à deux baigneuses en danger, emportées par le jusant, à 150 m du rivage. A réussi, après de pénibles efforts, à les sauver de la noyade (*Diplôme d'honneur, Médaille d'argent*).

Section de GRANVILLE-NORD

M. GIBAUT, 35 ans, marié, 1 enfant. — En juillet 1959, pêchant près d'une carrière dans l'embouchure du Boscq, surpris et blessé par l'explosion de mine, n'hésitant pas cependant à se porter au secours d'un enfant inanimé projeté dans l'eau par cette explosion, qui était entraîné vers la mer, au fil de la marée descendante. L'a ramené au rivage, le sauvant d'une mort certaine (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

M. Louis THOMAS, 55 ans, demeurant 25 bis, cours Joinville à Granville. — Le 9 juillet 1959, vers 9 h., surveillant la baignade de Saint-Pair (Manche), a sauvé une fillette de 9 ans qui, prise de crampes, coulait à 60 m du rivage. M. Thomas a 29 sauvetages à son actif. Est titulaire de la Médaille de bronze H.S.B. (1958) (*Diplôme d'honneur, Médaille d'argent*).

M. Pierre LE BOURDON, 60 ans, retraité de la Marine, demeurant à Granville. — Le 6 septembre 1959, vers 16 h., a plongé à plusieurs reprises dans la mer, pour sauver un pêcheur qui disparaissait dans un trou d'eau. Réussit à ramener sur le sable le naufragé qui avait perdu connaissance. Pratiqua la respiration artificielle, le sauvant ainsi d'une mort certaine (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

M. Louis ALLAIRE, 71 ans, marié, marin-pêcheur. — Le 21 août 1959, vers 16 h. 30, croisant à la voile à l'entrée du port de Granville, se porta au secours d'un nageur entraîné au large par un fort courant de jusant. Le prit à bord de son bateau, le ramena sain et sauf (*Diplôme d'honneur, Insigne d'honneur*).

M. Michel BOULLÉ, 24 ans, célibataire. — Le 19 juillet 1959, vers 17 h. 30, à Carolles-sur-Mer (Manche), a plongé d'un radeau

● La congestion du baigneur n'existe pas : le coulé à pic silencieux, discret, c'est l'hydrocution (80 %).

pour porter secours à un baigneur, pris d'hydrocution. Sur une centaine de mètres, à la nage, le ramena sur le rivage où il fut réanimé. C'est le troisième sauvetage effectué par M. Boullé (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

- M. Michel RICAUD, 28 ans, demeurant à Vire ; M. René ROUDAUT, 20 ans, demeurant à Villedieu-les-Poêles (Manche). — Le 7 juillet 1959, vers 17 h., à l'embouchure du Thar, au sud de Saint-Pair (Manche), se sont portés, à la nage, au secours de deux enfants qui étaient entraînés au large, sur une chambre à air de pneu de camion. Réussirent à les rejoindre et à les ramener sains et saufs au rivage (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. René HERVIEU, 12 ans, demeurant à Granville (Manche) ; M. Louis YONNET, 10 ans, demeurant à Granville. — Le 18 juin 1959, vers 16 h. 15, sur la grève de Granville, sauvèrent une baigneuse qui, prise de malaise, coulait à pic. La ramenèrent au rivage et lui prodiguèrent les premiers soins (*Diplôme d'honneur, Insignes de bronze*).
- M. Louis LAPIE, 27 ans, pêcheur, marié, 1 enfant. — Le 8 juillet 1959, vers 16 h., au port de Granville, plongea pour sauver un enfant tombé à l'eau. Le retira sain et sauf. Croisait au large de Granville, prit à son bord deux étudiants embarqués sur un « Vaurien » désemparé (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

Section de GOUVILLE

- M. Alexis CHOURIBERY, gardien C.R.S. 183, affecté au poste de Gouville (Manche) ; M. Lucien ALBIN, brigadier C.R.S. 81. — Le 22 juillet 1959 et le 17 août 1959, à Gouville-sur-Mer, ont sauvé dans des conditions exceptionnellement difficiles deux hommes épuisés, à plus de 600 m du rivage (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Eugène COLAS, 45 ans, marié, 7 enfants. — Le 24 mai 1959, vers 17 h. 30, s'est porté avec un doris, et malgré le contre-courant, au secours d'une femme qui, attardée sur un banc de sable, allait être encerclée par la marée montante. A réussi à la sauver au prix d'un grand effort (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

Centre de Sauvetage « MANCHE-SUD »

- M^{lle} Françoise CANUET, 13 ans. — Le 9 septembre 1959, apercevant une personne qui coulait à pic à 150 m du rivage, devant la plage de Saint-Martin-de-Bréhal, s'est portée à son secours et réussit, avec un sang-froid digne d'éloges, à la ramener au rivage, avec l'aide de baigneurs se trouvant sur place (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

M. Marcel LAUNAY, marié, père de famille. — A participé très activement à l'installation de la Station de Sauvetage de Saint-Martin-de-Bréhal. Y consacre le meilleur de son temps.

A bord du « Président-Lavat », a porté secours, le 16 juillet 1959, à 3 personnes en danger (*Diplôme d'honneur*).

MM. Jean THOURON, marié, Roger THEVENART, marié moniteurs à la Colonie de Saint-Martin-de-Bréhal. — Se sont dévoués bénévolement à la Station H.S.B. Ont participé, à bord du « Président-Lavat », à plusieurs sorties, au cours desquelles 3 vies humaines ont été secourues (*Diplôme d'honneur*).

M. Auguste RIDEL, chef mécanicien du canot de sauvetage « Commandant-Yvon » de la Station H.S.B. de Granville, inspecteur de Station de grand Sauvetage H.S.B. — Longs services rendus à la Station de Granville (*Diplôme d'honneur, Médaille d'or*).

Section GRANVILLE-PLAGES

MM. Albert JANSSENS, 60 ans, Alexandre JANSSENS, 50 ans, Henri JANSSENS, 53 ans, vivant au barrage hydroélectrique de Vezins, près Ducey (Manche). — En 1957, ont porté secours à 3 personnes en danger. Ces opérations ont été malheureusement négatives (recherche de 9 jours pour l'une d'elles). En 1958, ont effectué deux autres sauvetages, couronnés de succès après 25 minutes de respiration artificielle. Ont fait depuis 10 ans une douzaine de sauvetages (M. Albert Janssens a reçu en 1949 la Médaille de bronze H.S.B. ; MM. Alexandre et Henri Janssens ont reçu en 1949 l'Insigne d'honneur H.S.B.) (*Diplômes d'honneur, Médaille d'argent*).

Section de RENNES

- M. Gabriel CHEREL, né le 22 décembre 1933, célibataire, étudiant à la Faculté des Sciences. — Le 13 septembre 1959, s'est jeté dans la Vilaine pour sauver une désespérée. L'a ramené saine et sauve sur la berge (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Claude JUGON, né le 14 décembre 1938, célibataire ; M. Gérard BERTIN, né le 3 mars 1939, marié, 1 enfant, et M. ROUZAUD, Rennes. — En février 1960, alors qu'ils effectuaient leur service militaire avec le Bataillon de Joinville, près de Ménéville, à 50 km d'Alger, se sont portés au secours de trois personnes dont l'embarcation s'était retournée en mer à environ 1 km de la côte. Après 800 m de nage ont réussi à atteindre les naufragés et à les ramener sur le rivage après avoir lutté pendant trois-quarts d'heure dans une mer démontée (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

● Sur 100 noyés, 80 savaient nager ; mais leur organisme a perdu la bataille contre le froid de l'eau (hydrocution).

Section de SAINT-MALO

- M. Henri ALLO, né le 17 septembre 1911, marié, 5 enfants, domicilié 16, avenue Saint-Roch, Paramé. — Le 28 mai 1958, porta secours à 2 jeunes filles étrangères sur les rochers de Rochebonne, avec le canot pneumatique H.S.B.
Le 1^{er} septembre 1959, par mer forte, effectua le sauvetage d'un jeune homme, entre la plage de l'Eventail et le Fort National (Saint-Malo). Réussit après trois-quarts d'heure d'efforts, et avec l'aide d'un canot pneumatique à ramener le noyé sur la plage (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Jean-Louis POIROT, gendarme à Rennes. — Le 2 août 1957, sur la plage de Bon-Secours, avec l'aide de son fils, a sauvé 2 enfants qui étaient près de se noyer (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Théodore LESEIGNOUX, né le 17 avril 1920, marié, 1 enfant, domicilié rue de la Piperie à Saint-Malo. — Le 20 août 1958, par mer assez forte, a mis le canot pneumatique H.S.B. à la mer pour effectuer le sauvetage d'un enfant qui s'était noyé. Les recherches, qui durèrent plus d'une heure, furent malheureusement infructueuses. A risqué sa vie (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Joseph MOLLIEN, né le 23 octobre 1920, marié, 3 enfants, domicilié rue Amélie-Fristel, Paramé. — Le 20 août 1958, par mer assez forte, a mis le canot pneumatique H.S.B. à l'eau pour effectuer le sauvetage d'un enfant qui ne put être retrouvé. A risqué sa vie.
Le 29 septembre 1958, par mer forte, a pris le canot pneumatique pour porter secours à 2 baigneurs qui se trouvèrent en difficulté, leur embarcation ayant chaviré au large de Rochebonne, en Paramé (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Gwenahél LE BIAVANT, né le 25 février 1945, domicilié 29, rue du Nay à Saint-Servan. — Le 5 août 1958, vers 17 h. 30, plongea sans hésiter de la plate-forme du tobogan de la piscine pour porter secours à une fillette de 5 ans qui venait de tomber à l'eau, profonde à cet endroit. Ramena l'enfant sur la plage, où elle fut ranimée. Sans sa prompte intervention, la noyade était certaine (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Lucien NUNEZ, 40 ans, sous-brigadier C.R.S. 163 à Carcassonne (Aude), M.N.S. spécialisé, surveillant pendant l'été 1958 de la plage de Bon-Secours à Saint-Malo, des bains et de la piscine. — S'est porté de nombreuses fois au secours de personnes en danger de noyade dans le dangereux courant des Bés. A évité

● Si vous recherchez un noyé, laissez-vous couler à l'endroit exact de la disparition.

- plusieurs noyades sur la plage de Bon-Secours grâce à sa vigilance, à sa promptitude et à son courage (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Joseph THAMIN, patron du canot H.S.B. à Bon-Secours. — Au cours de l'été 1959, a porté secours à plusieurs personnes en danger de noyade. Sans ses courageuses interventions, plusieurs de ces baigneurs se seraient noyés inévitablement (*Diplôme d'honneur, Médaille de Bronze*).
- M. Jacques CORBEL, domicilié 34, rue Wilson, Le Pecq (S.-et-O.). — Le 21 juillet 1959, s'est jeté courageusement à l'eau pour porter secours à un baigneur en difficulté dans le courant de la marée montante, entre le Grand Bé et la plage de Bon-Secours (Saint-Malo). Réussit à le ramener sur la rive. A déjà, plusieurs fois, risqué sa vie pour secourir des personnes en danger (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M^{me} MOISAN, 38 ans, domiciliée 110, rue Castagnari, Paris (XV) ; M. Michel COLLYER, 16 ans, étudiant, domicilié avenue Louis-Martin, Saint-Malo. — Le 1^{er} septembre 1959, à 17 h. 15, se sont portés, malgré la mer forte, au secours d'un jeune homme qui se noyait. Epuisés par la lutte qu'ils avaient à soutenir, ne purent mieux faire que de hisser le noyé sur un rocher, où ils furent secourus par la vedette H.S.B. Ont risqué leur vie avec une totale abnégation (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Luc BLEUSE, domicilié 66, boulevard Gambetta à Saint-Malo ; M. Alain FRITCH, domicilié 6, rue de la Coudre à Saint-Malo. — Le 4 août 1959, dans les remous produits par la marée montante et les courants très forts, se portèrent malgré le danger au secours d'un baigneur qui, épuisé, était sur le point de couler. Réussirent à le ramener, sans connaissance, sur la rive où il put être réanimé. Bel acte de courage (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Jean-Claude PENHER, 22 ans, célibataire, domicilié à La Fenichais, Brie ; M. Auguste TEXIER, 24 ans, célibataire, domicilié à Amendis. — Le 21 juin 1959, se sont portés, à la nage, au secours d'un garçon de 8 ans, emporté par le courant très rapide, alors que la mer montait. Réussirent à ramener l'enfant sur la plage (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. André PELLET, né le 7 août 1916, marié, 3 enfants, domicilié rue d'Alsace, Saint-Malo ; M. Gustave JÉGARD, directeur de la Piscine Municipale de Rennes, marié, 3 enfants. — Le 29 juin 1958, se sont portés, à la nage, au secours de 3 naufragés dont le canoë avait chaviré à la pointe des rochers de l'Anse Duguesclin (Saint-Malo). Réussirent à les ramener au pied des rochers où les premiers soins leur furent donnés (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

● Donner de l'alcool ou une liqueur à un accidenté c'est méconnaître totalement l'intérêt du blessé.

- M. Michel BOTTAU, C.R.S. 183, Ollioule. — Avec l'aide du patron du canot de sauvetage H.S.B. à Bon-Secours (St-Malo), a porté secours à plusieurs personnes au cours de l'été 1959. A, de plus, fait de nombreuses interventions dans l'endroit où se trouvait son poste. Plusieurs baigneurs se seraient certainement noyés sans sa promptitude et son initiative (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Eugène DARQUE, C.R.S. 181, Bordeaux, brigadier - moniteur C.R.S., patron de la vedette « N.-D.-de-la-Grande-Porte ». — A fait de nombreux sauvetages, au cours des années 1958 et 1959, sauvant ainsi 9 personnes. Moniteur des cours de secourisme qu'il remplissait toujours avec ponctualité. A bien mérité des H.S.B. et la Section H.S.B. malouine en particulier (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Marcel KEMPF, 40 ans, marié, 1 enfant, domicilié 5, boulevard de l'Espadon à Saint-Servan. — Le 5 juin 1958, effectua le sauvetage de trois jeunes gens sur les rochers de la Pointe du Château-Gaillard (Saint-Malo) avec l'aide du canot pneumatique H.S.B. confié au commissariat de police de Saint-Malo (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

Section de SAINT-BRIAC

- M. Alain LEFONDRE, 16 ans. — Le 20 juillet 1959, vers 16 h., se jeta tout habillé à l'eau pour porter secours à deux personnes atardées sur la balise de Gravelouse (Saint-Briac), qui étaient cernées par la marée montante (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

Section de SAINT-QUAY-PORTRIEUX

- MM. Roland THEBAUT et Jean MORICE. — Le 25 juin 1959, se jetèrent à l'eau pour porter secours à deux pêcheurs dont la plate avait chaviré, à la pointe du sémaphore de Saint-Quay. Réussirent à les ramener sains et saufs à la côte (*Diplômes d'honneur, Insignes d'honneur*).
- M. Jean FLOURY, né le 24 juin 1920, marié, 2 enfants, patron pêcheur. — S'est porté, avec son bateau de pêche, au secours d'un autre pêcheur dont le canoë avait chaviré à 1 mille 1/2 de la côte. Le naufragé avait réussi à se réfugier sur une roche qui devait être bientôt recouverte par la mer. Malgré une mer

● Les entrées et sorties successives au cours du bain favorisent l'hydrocution.

- très forte et un courant violent, M. Floury réussit à sauver le naufragé d'une noyade certaine, étant donné la température très basse de l'eau à ce moment (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M. Ange GUILLAUME, mousse à bord du chalutier « Maria-René ». — Le 15 mars 1960, a porté secours à un pêcheur qui, revenant de la pêche, était tombé à l'eau. Réussit à accrocher le naufragé, après de gros efforts, et à le hisser à bord, le sauvant d'une noyade certaine (*Diplôme d'honneur, Insigne d'honneur*).
- M. Jean-Yves GÉRARD, né le 1^{er} novembre 1948. — Au cours d'une baignade, en juillet 1959, âgé de 11 ans, s'est porté au secours d'un camarade âgé de 9 ans, dont la bouée en plastique s'était dégonflée, alors qu'il se trouvait loin du rivage. Réussit à le ramener sain et sauf sur la plage (*Diplôme d'honneur, Insigne d'honneur*).

Section de BREST

- M. Joseph SAUX, 29 ans, domicilié à Pouézec (C.-du-N.), mécanicien à bord du « Président-Ch.-Lefevbre » ; M. Maurice ANNET, 25 ans, domicilié, 25., rue de l'Hôtel-de-Ville à Louviers (Eure), nettoyeur à bord du « Président-Ch.-Lefevbre ». Le 10 août 1959, vers 13 h. 30, dans le port de Brest, au moment de l'appareillage, se glissèrent entre le bateau et le quai pour retirer de l'eau un homme tombé accidentellement du bord. Malgré le danger, le hissèrent sur le quai où il fut réanimé (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).
- M^{lle} Marie-Thérèse AZOU, 10 ans. — Le 31 août 1958, dans l'après-midi, se jeta à l'eau pour porter secours à deux fillettes de 9 et 6 ans, tombés dans la rivière, près des vannes (Landerneau). Réussit, malgré les difficultés, à saisir ses deux compagnes et à les ramener sur la rive. Elle leur donna des soins qui leur firent reprendre connaissance. Bel exemple de courage et d'initiative, malgré son jeune âge (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

Section de SAINT-POL-DE-LÉON

- M^{me} Joël BERNARD. — Le 1^{er} septembre 1959, vers 17 h., par grande marée, se porta au secours de 2 garçons de 13 ans dont le canot dérivait vers le large. Après avoir nagé 500 m, réussit à rejoindre le canot y monta et le ramena en godille à la plage. Bel exemple de courage (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

● Savoir nager, c'est bien. Un bon entraînement et la connaissance du code de l'eau, c'est... très bien.

Section de PLOUESCAT

M. Michel CHAIGNEAU, demeurant 75, rue Barbusse à Clichy (Seine), âgé de 18 ans. — Le 20 juillet 1959, s'est jeté à l'eau à la grève de Pors-Meur, Plouescat (Finistère) pour porter secours à un estivant dont le kayak troué faisait eau. Réussit à le ramener sur la berge sain et sauf (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

Section d'AUDIERNE

M. J.-Michel GUIVARCH, 51 ans, marié, 1 enfant, chef mécanicien du « Nadault-de-Bufferon » depuis sa mise en service. — A pris part à toutes les sorties d'alerte, de sauvetage et d'exercice. D'un dévouement exemplaire. Ses moteurs sont toujours prêts (*Diplôme d'honneur, Médaille d'or*).

M. Daniel PRIOL, 54 ans, marié, 2 enfants, second patron du « Nadault-de-Bufferon ». — A pris part à 24 sorties d'alerte ou de sauvetage. On peut compter sur lui quel que soit le temps. Courageux et modeste, ne mérite que des éloges (*Diplôme d'honneur, Médaille d'or*).

M. Joseph BUREL, 52 ans, marié, trois enfants, sous-patron du « Nadault-de-Bufferon ». — A pris part à 23 sorties d'alerte ou de sauvetage. D'un courage exemplaire. Ne demande qu'à se dévouer (*Diplôme d'honneur, Médaille d'or*).

M. Théophile BRIANT, 37 ans, marié, 2 enfants. — Superbe matelot de sauvetage. Est toujours volontaire pour les missions dangereuses. A pris part à 23 sorties d'alerte ou de sauvetage (*Diplôme d'honneur, Médaille d'argent*).

M. Jean PRIOL, 30 ans, marié, 2 enfants, membre de l'équipage « Nadault-de-Bufferon ». — A pris part à 12 sorties d'alerte ou de sauvetage. Matelot d'élite sur lequel on peut toujours compter (*Diplôme d'honneur, Médaille d'argent*).

M. Pierre KERVERAN, 55 ans, veuf, 2 enfants. — Quoique patron d'un bateau de pêche, ne demande qu'à venir comme matelot pour secourir les marins en danger. A pris part à 16 sorties d'alerte ou de sauvetage (*Diplôme d'honneur, Médaille d'argent*).

M. Alain KERAVEC, 31 ans, marié, 1 enfant. — Membre de l'équipage du « Nadault-de-Bufferon ». Matelot actif, débrouillard, excellent pour les coups durs. A pris part à 16 sorties d'alerte ou de sauvetage (*Diplôme d'honneur, Médaille d'argent*).

M. Mathurin SERGENT, né le 7 février 1914, marié. — Le 6 septembre 1959, vers 19 h., n'a pas hésité à se jeter à l'eau pour

● Dans la noyade vraie (10 %) l'asphyxie précède la syncope. Dans l'hydrocution (80 %) la syncope précède l'asphyxie.

porter secours à un enfant qui venait de tomber à l'eau dans le port d'Audierne, entre le quai et un navire langoustier. A plongé sous le flanc du navire, a réussi à saisir l'enfant dans ses bras, et à le remonter sur le quai. (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

M. Jean LE BOLCH, maréchal-des-logis-chef à Audierne, né le 25 juin 1919, marié, 7 enfants. — Le 13 février 1960, vers 19 h., par temps froid et mer glaciale, n'a pas hésité à se jeter à l'eau, sans se dévêtir, pour porter secours à un marin-pêcheur qui était tombé dans le port d'Audierne, en voulant rallier son bord. A réussi à ramener le marin sur le quai (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

Section de QUIMPER

M. Yves PELLAË, garde champêtre, né le 15 juillet 1907. — Le 9 septembre 1959, plonge dans l'Aulne (Châteaulin), pour porter secours à une fillette qui s'y noyait. Réussit à la ramener sur la berge où elle fut réanimée. M. Pellaë a déjà à son actif deux autres sauvetages. Est titulaire de l'Insigne d'honneur H.S.B. (*Diplôme d'honneur, Médaille d'honneur*).

M. Michel LE BARS, 17 ans. — Le 16 juillet 1959, à Plounevez-Lochrist (Finistère), s'est porté au secours de quatre jeunes enfants qui, sur une barque légère, partaient à la dérive, par vent fort, les entraînant au large. Après avoir nagé à mille mètres environ du rivage, a réussi à ramener à terre les enfants et la barque. Par ce courage magnifique et un réel mépris du danger, a sauvé quatre vies humaines (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

M^{lle} Claude VANDAMNE, 20 ans, célibataire, monitrice-chef d'une colonie de vacances. — Le 17 juillet 1959, au cours d'une baignade sur la plage de Sainte-Anne-la-Palud (Finistère), se porta au secours d'une fillette de 13 ans qui avait perdu pied. Luttant contre le courant, réussit à saisir l'enfant, mais à bout de forces coula à pic, à l'instant où deux personnes en barque purent rattraper l'enfant et le sauver (*Diplôme d'honneur, Médaille d'argent, à titre posthume*).

Section d'AURAY

M. Benoît BARON, 38 ans, marié, 2 enfants. — En juillet 1951, sauva 2 enfants à Locmariaquer. En 1956, dans le grand courant de Port-Naval, sauva 3 personnes.

● Noyé blanc ? Noyé bleu ? N'en discutez pas... Couchez-le à plat ventre et réanimez-le.

En 1957, au régates de l'île aux Moines, sauvetage de 2 personnes, occupants d'un dériveur, et repêchage, dans le port de Port-Navalo, de 7 personnes dont le youyou avait chaviré. Bel exemple de dévouement (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

Section de VANNES

M. Joseph THÉBAUD, 42 ans, marié, 4 enfants. — Le 13 septembre 1959, vers 15 h., à Port-Blanc (Morbihan), a plongé tout habillé pour sauver deux enfants qui venaient de couler à pic. Les a ramenés sains et saufs sur le quai, malgré leurs ébats (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

MM. Roger GAULET et Bernard GOURE, brigadiers C.R.S. 41, affectés à la plage de Saint-Julien (Morbihan). — Le 15 août 1958, vers 17 h., sur la plage de Saint-Julien, ont sauvé 2 enfants dont la barque s'était retournée par 2 m 50 de fond. Les enfants ne savaient pas nager. Sans leur intervention, ces enfants se seraient certainement noyés (*Diplômes d'honneur, Médailles de bronze*).

M. Raymond BLANCHARD, gardien C.R.S. 51, affecté à la plage de Port-Navalo (Morbihan). — Le 26 juillet 1958, à Port-Navalo, s'est porté, avec l'aide d'une embarcation à moteur, au secours d'un voilier chaviré. L'état de la mer ne lui permettant pas d'approcher du voilier, s'est jeté à l'eau et, après de pénibles efforts, a réussi à sauver les trois occupants épuisés. Le 5 août 1958, a porté secours à un baigneur de nationalité anglaise qui ne pouvait regagner le rivage par ses propres moyens. L'a ramené sain et sauf (*Diplôme d'honneur, Médaille d'argent*).

Section de BATZ

M. David ANTOINE, gardien C.R.S. 172 ; M. Jean LAUTIER, brigadier C.R.S. — Le 21 juillet 1959, vers 16 h., à Batz-sur-Mer (L.-A.), se sont portés au secours d'un baigneur entraîné par le courant. Le rattrapèrent, à une distance de 700 m du rivage, avec d'énormes difficultés créées par les récifs et les rouleaux. Le ramenèrent sur la plage sain et sauf (*Diplômes d'honneur, Médailles de bronze*).

Section de PORNICHET

M. Gabriel ANGUENOT, pharmacien à Serre (Côte-d'Or). — Le 2 juillet 1959, vers 17 h., sur la plage de Pornichet, a fait preuve de beaucoup de courage et d'abnégation en se portant au secours d'un enfant en péril, mais, épuisé, dut le remettre à un autre sauveteur (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

● **Premier bain de l'année ? Ne plongez pas d'emblée : aspergez-vous progressivement ; agitez-vous avant de nager.**

Section de SAINT-NAZAIRE

M. Raymond AVRILLON, sous-brigadier de police, né le 2 mars 1913, marié, 4 enfants. — Les 8 février et 6 mars 1960, appelé près de personnes asphyxiées, a pratiqué la respiration artificielle. Sa science du secourisme et sa rapide intervention ont largement contribué à sauver ces gens d'une mort certaine (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

Section de PORNIC

M. Thomas DIQUELON, 45 ans, marié, 2 enfants ; M. Clément BÉRENGER, 30 ans, marié, 2 enfants. — Le 11 février 1959, à la Pointe de Saint-Gildas (L.-A.), se sont portés, dans un endroit très dangereux, au secours de deux marins-pêcheurs dont l'embarcation s'était retournée et qui, épuisés, étaient sur le point de couler. Malgré le courant violent, réussirent à les saisir et à les hisser à bord de leur embarcation, les sauvant d'une mort certaine (*Diplômes d'honneur, Médailles de bronze*).

M. Jean ROBARD, 30 ans, marié, 1 enfant, demeurant à Pornic. — Le 17 juin 1959, vers 10 h., n'a pas hésité, au lieudit La Couronne (Pornic), à se porter au secours d'un marin-pêcheur tombé à l'eau, entraîné par un courant violent. Réussit à le saisir et à le ramener sain et sauf à bord de son embarcation. Par son esprit d'initiative, l'a sauvé d'une mort certaine (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

M. Alfred BRIAND, patron-pêcheur, 25 ans, marié, 2 enfants ; M. Hubert BRIAND, 23 ans, marié, 2 enfants, agent d'exploitation des P.T.T. — Le 18 août 1959, vers 19 h., dans le port de Pornic (L.-A.), se sont jetés tout habillés pour porter secours à un homme tombé accidentellement à l'eau. L'ont ramené sans connaissance sur le quai, où il fut aussitôt réanimé (*Diplômes d'honneur, Médailles de bronze*).

M. Corantin LE BERRE, 38 ans, professeur d'éducation physique. — Le 8 août 1959, a réanimé un homme tombé accidentellement dans le port de Pornic (L.-A.). Est déjà titulaire de récompenses pour faits de sauvetage (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

M. Roger CARRIÈRE, 34 ans, 1 enfant, domicilié 50, rue Madeleine-Michelis, Neuilly-sur-Seine. — Le 3 septembre 1959, vers 15 h., sur la plage de la Birochère, commune de Clion-sur-Mer (L.-A.),

Au 1^{er} juillet 1960, la Société Nationale des Hospitaliers Sauveteurs Bretons comptait :

- 20 Délégations départementales,
- 130 Sections (en 1957, 49 Sections).
- 800 Postes de Sauvetage (en 1957, 287 Postes).

s'est porté au secours d'une femme qui allait se noyer. Réussit à la ramener sur la rive où elle fut réanimée (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

M. Alfred GUÉRIN, 67 ans, patron du canot à moteur « Pornic » appartenant à la commune. — A participé, depuis de nombreuses années, à la surveillance des plages de la région. Au cours des saisons estivales, de 1954 à 1958, a effectué le sauvetage de 48 personnes se trouvant en difficulté. Au cours de la saison 1959, a porté secours à plusieurs embarcations chavirées, en sauvant 5 passagers. A sauvé également d'une mort certaine 3 baigneurs imprudents (*Diplôme d'honneur, Médaille d'argent*).

M. Georges RAPIN, 33 ans, marié, 3 enfants, demeurant au Cormier, La Plaine-sur-Mer ; M. Georges FOUCHÉ, 44 ans, marié, 3 enfants, demeurant au Cormier, La Plaine-sur-Mer. — Le 11 octobre 1959, vers 15 h., se sont portés au secours de 3 jeunes gens dont l'embarcation avait chaviré à un mille de la côte, dans un endroit particulièrement dangereux. Ont réussi à recueillir les 3 passagers, épuisés, agrippés à la coque et les ramenèrent sains et saufs sur la rive, les sauvant d'une mort certaine (*Diplôme d'honneur, Médaille d'honneur*).

Section de FROMENTINE

M. Jean BRICAUD, 53 ans, marié, ostréiculteur, patron du « Kéber ». — Le 16 avril 1959, s'est porté, sur son bateau, au secours de l'abbé Blanchard, aumônier de l'hôpital de Noirmoutier qui, surpris par la marée montante, s'était réfugié sur une balise à 200 m environ du rivage. Après de nombreuses difficultés, en raison de l'état de la mer, réussit enfin à approcher de la balise et à dégager l'aumônier pour le ramener sur la terre ferme (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

M. Pierre PIBERNE, 27 ans, marié ; M. Yvon PETITGAS, 26 ans, marié. — Le 16 avril 1959, ont porté assistance à l'abbé Blanchard, aumônier de l'hôpital de Noirmoutier qui, surpris par la marée montante, s'était réfugié sur une balise distante de 200 m environ du rivage. Avec beaucoup de difficultés et d'efforts, en raison d'une mer déchainée, réussirent à accoster avec une plate la balise et à dégager l'aumônier pour le ramener sur la terre ferme (*Diplômes d'honneur, Médailles de bronze*).

M. Julien THOMAS, rue Georges-Bizet à Rennes. — Le 10 août 1959, s'est jeté à l'eau pour sauver un nageur qui se noyait à environ 50 m de l'estacade de Fromentine. Le 15 août 1959, a sauvé une jeune fille qui était sur le point de couler au large de la plage de Fromentine. L'a ramenée saine et sauve (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

Section de SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

M. Jean-Pierre LEROY, 18 ans, demeurant à Rennes ; M. René TRIVIDIC, 15 ans, élève à l'Ecole Nationale d'Apprentissage Maritime de Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée). — Le 8 mai 1958, se portèrent courageusement au secours de deux de leurs camarades qui se baignaient sur la plage de Saint-Gilles, étant entraînés par une mer houleuse. Réussirent, après maintes difficultés, à les ramener jusqu'au rivage, au péril de leur vie (*Diplômes d'honneur, Médailles de bronze*).

Section de LA ROCHELLE

M. Jean CROSNIER, né le 12 janvier 1941, demeurant à Châtelailon-Plage. — Le 15 octobre 1959, se porta tout habillé au secours d'un garçon de 7 ans qui était tombé de la digue à la mer, d'une profondeur de 2 m environ. Réussit, malgré le vent et le courant, à ramener à la digue l'enfant inanimé. Grâce à l'intervention des pompiers, il reprit vite connaissance (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

Section de ROYAN

M. Gérard ROBERT, 21 ans, professeur d'éducation physique. — Le 21 juillet 1959, vers 11 h., à la plage du Chay (Royan), à l'aide du canot de sauvetage H.S.B., ramena à terre, saines et sauvées, luttant contre le courant violent, deux femmes qui se baignaient par mer démontée, ainsi que deux personnes qui se portaient à leur secours, et se trouvaient en difficultés (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

Section de MIMIZAN

M. Roger MARCHAND, M.N.S.-C.R.S. du Groupement IV de Bordeaux, marié, père de famille. — Pendant la saison 1959, sur la plage de Mimizan (Landes), s'est porté au secours, à la nage, d'estivants en difficulté, au large. A sauvé 7 personnes dont un enfant (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

M. Michel MARTIN, M.N.S.-C.R.S. du Groupement IV de Bordeaux, marié, père de famille. — Pendant la saison 1959, sur la plage de Mimizan (Landes), s'est porté, à la nage, au secours d'estivants en difficulté. A sauvé 15 personnes, dont 5 enfants (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

M. Raymond DUPART, 20 ans, célibataire. — Le 28 janvier 1959, vers 15 h. 30, s'est porté au secours de baigneurs en difficulté,

● Vous relevez de maladie infectieuse (angine, jaunisse, etc.) ?
Méfiez-vous, l'eau froide est devenue votre ennemie.

à 200 m du rivage. Réussit, malgré les brisants, à en ramener 3.
Le 18 septembre 1959, à 18 h., s'est porté, également à la nage,
au secours d'une femme, entraînée par les courants, à 150 m
du rivage.

En 1951, sauva un homme, alors qu'il n'avait que 12 ans.

En 1957 et 1958, a sauvé, sur la plage de Mimizan, 4 personnes
en danger (*Diplôme d'honneur, Médaille d'argent*).

M. Roby LIEBER, 18 ans, étudiant à Strasbourg. — Le 4 août 1959,
vers 12 h. 40, a sauvé un baigneur pris dans les courants, à
150 m du rivage (Mimizan). Réussit à le ramener à terre.

Le 17 août 1959, vers 1 h. 30, a sauvé une jeune femme, prise
dans les courants, à 100 m du rivage, et était sur le point de
couler (*Diplôme d'honneur, Médaille de bronze*).

M. Alain GAITTE, 22 ans, étudiant H.E.C. à Paris ; M. Jean CIN-
FRAIX, 21 ans, moniteur d'éducation physique ; M. Christian
DOUTHE, 20 ans, étudiant. — Le 27 août 1959, vers 16 h. 30,
malgré les courants violents, se sont jetés à l'eau pour porter
secours, à 600 m du rivage, à un estivant qui venait de chavirer
d'une embarcation pneumatique. Le sauveté fut ramené au
rivage, à bord d'une embarcation (*Diplômes d'honneur, Médailles
de bronze*).



● Sur un engin mineur, ne vous éloignez de la côte que de la
distance que vous êtes capables de couvrir à la nage.

Dans la famille H. S. B.

— Maître OSMONT, avocat de la Cour d'Appel de Rouen, à qui l'on
doit la mise en route de la jeune section du chef-lieu de la Seine-
Maritime, trop absorbé par ses charges professionnelles, a dû résilier
ses fonctions de président. Le bureau de la section a demandé, à l'una-
nimité, que l'honorariat lui soit conféré. Le Conseil Supérieur a répondu
favorablement à ce vœu et exprimé à Maître Osmont sa reconnaissance
pour le bon travail accompli à Rouen, notamment le lancement des cours
de secourisme.

— M. RIVALANT, doyen des moniteurs de secourisme à la section de
Rennes, a vu un long passé de dévouement et de compétence reconnu
par l'attribution de la Médaille d'Argent de la Jeunesse et des sports.
Nos bien vives félicitations.

— De trop nombreux décès sont venus endeuiller la famille H. S. B. :

M. Auguste RIDEL, de St-Nicolas-près-Granville, officier mécanicien
de première classe, mécanicien du « Commandant-Yvon » à Granville ;

M^{me} LAMY, épouse du président de la section de Damgan (Morbihan) ;

M. HENRY, capitaine du port de Rouen, président honoraire de la
section ;

M^{lle} MOMBET, fille du président de la section d'Arcachon ;

M. l'Ingénieur Ch. LEPELTIER, ancien président général de la Société,
décédé à Rennes.

Que les familles dans la peine reçoivent ici le témoignage de notre
affectueuse amitié.

Venez en aide

aux Hospitaliers Sauveteurs Bretons

AIDEZ NOS SECTIONS

A proximité de votre domicile existe une section H.S.B. dont le Président a besoin de votre aide. Cet homme dévoué qui, bénévolement, est au service du Bien, vous fera bon accueil.

Adressez-vous à l'un de nos Délégués départementaux.

Faites des collectes à domicile, sur les plages, etc..., en profitant de toutes les occasions favorables.

Organisez des concerts, des tombolas autorisées, des kermesses, etc...

Intéressez parents, amis et public au succès de cette Œuvre de vie.

Apportez une collaboration active et dévouée à nos Présidents de Section.

DEVENEZ MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Aucun Français ne peut rester insensible à une telle action. Vous pouvez être un Sauveteur en participant à notre Œuvre.

Votre cotisation !... mais c'est une bouée que vous lancerez à un naufragé... faites le geste sauveteur.

Membre adhérent	5 NF
Membre honoraire	10 NF
Membre donateur	50 NF
Membre bienfaiteur	100 NF
Membre fondateur	200 NF et au-dessus.

Tous les Membres de la Société reçoivent gratuitement son Bulletin semestriel « *Les Annales du Bien* ».

VOUS POUVEZ AUSSI NOUS FAIRE UN LEGS

Votre notaire vous indiquera les formalités à remplir.

Demandez Renseignements et Formules au Siège Social :
7, rue de l'Horloge — RENNES — Tél. : 40.39.81
ou à l'un de ses Délégués ou Présidents de Section

NOTA. — Faites, autant que possible, tous envois d'argent au Siège Social par chèque bancaire ou par versement au Compte Courant Postal dénommé :

« CAISSE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ DES H. S. B. »
C. C. P. 185-37 RENNES

NOS DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES

PAS-DE-CALAIS. — M. Raymond HOREL, ingénieur-conseil, 38, rue Victor-Hugo, Boulogne. Tél. 31-42-54, Boulogne. (11 sections).

SOMME. — M. Yves FROSTIN, géomètre-expert, 19, quai du Romerel, Saint-Valéry-sur-Somme. Tél. 117, St-Valéry-sur-Somme. (4 sections).

SEINE-MARITIME. — M. JEANNIN, cap. au L.-C., pilote de la Seine E. R., 17, rue Danguy, Bois-Guillaume, près Rouen. Tél. 71-65-76, Rouen. (10 sections).

SEINE. — M. Robert TOURNEUX, 40, rue d'Assas Paris (6^e). Tél. Littré 36-14 et Littré 35-00. C.C.P. 9415 73 Paris.

EURE. — S'adresser à M. Eugène DELAROCHE, lieutenant des Sapeurs-Pompiers, Grand Vallée, Quillebeuf-sur-Seine.

CALVADOS. — M. Georges CAVELIER, inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Centre Administratif Départemental, Caen. Tél. 56-83, Caen (domicile) et 37-32, poste 450, préfecture. (13 sections).

MANCHE. — 1^o Centre de Sauvetage Manche-Sud : M. LETENNEUR, 26, rue Docteur-Letourneur, Granville, B. P. 62. Tél. 3-04 et 6-59, Granville.

2^e SECTION PLAGES. — C^t EMMANOELLI, cap. de v., rue Transversale, Saint-Nicolas près Granville. Tél. 5-61 Granville.
— 10 sections, 61 postes.

ILLE-ET-VILAINE. — M. Paul RENAULT, au Siège Central, 7, rue de l'Horloge. (7 sections).

COTES-DU-NORD. — M. Yves TRÉHIOU, cap. Mar. March., « Les Almadies », St-Quay-Portrieux. Tél. 13-51, St-Brieuc. (9 sections).

FINISTÈRE. — M. Ch. PINSON, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, B. P. 57, Quimper. Tél. 4-25 (J. et S.). C.C.P. 707 47 Rennes.

Délégué dép. adj. — (Nord-Finistère), Amiral ADAM, 23, rue du Château, Brest. Tél. 44-22-81.
14 sections, 147 postes.

● Dans l'eau, le refroidissement du corps nu est vingt-cinq fois plus actif que dans l'air.

MORBIHAN. — Commandant MERIAN, 17, rue La Tour-d'Auvergne, Vannes. Tél. 12-47, Vannes. C.C.P. 640 43 Rennes. (17 sections).

LOIRE-ATLANTIQUE. — Docteur CAPEL, 51, rue d'Anjou, Saint-Nazaire. Tél. 70-16-65, St-Nazaire. C.C.P. 1099 34 Nantes. (13 sections, 104 postes).

VENDEE. — M. HUMBERT, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, Cité administrative, La Roche-sur-Yon. Tél. 6-87, La Roche. (4 sections).

CHARENTE-MARITIME. — Capitaine Paul PRODEAUX, commandant le Corps des Sapeurs-Pompiers, La Rochelle. Tél. 18, La Rochelle (8 sections, 44 postes).

GIRONDE. — M. LAVEAU, 216, rue Frédéric-Sevène, Talence (4 sections).

LANDES. — Commandant ENGLINGER, caserne des Pompiers Forestiers, route de Sabre, Mont-de-Marsan. (7 sections).

BASSES-PYRÉNÉES. — M. A. LEHOERFF, directeur technique du Centre national de Sports Nautiques « Virginie-Hériot », Fort de Socoa, Ciboure. Tél. 618-17 St-Jean-de-Luz (4 sections).

CORRÈZE. — S'adresser à M. FLEYGNAC, L'Auzelou, Tulle.

ALPES-MARITIMES. — S'adresser à Capitaine MATTEI, adjoint spécial, Cros-de-Cagnes.

ALGÉRIE. — Commandant Jean LORÉAL, cap. de corv., « Le Panoramique », 15, Bd Front-de-Mer, Oran. C.C.P. 0888 47 Alger.



● Avant le bain : pas de boissons glacées ou alcoolisées, pas de bain de soleil, immobile et prolongé.

Les Canots pneumatiques "ZODIAC"

Société "ZODIAC"

16, Rue Victor-Hugo, COURBEVOIE (Seine)

L'EXPÉRIENCE DES SPHÉRIQUES ET DES DIRIGEABLES
AU SERVICE DU MOTONAUTISME ET DU SAUVETAGE

Stabilité — Sécurité

Trois modèles : Mark I, Mark II, Mark III

— (à voiles, hors-bord ou rames) —

PAS D'ENTRETIEN

PAS DE GARAGE

FACILITÉ DE TRANSPORT

PROMENADE FAMILIALE — : — REMORQUE DE SKIEURS

Les «ZODIAC» sont fabriqués à partir de tissus nylon
haute ténacité, enduits de néoprène, surfacés en hypalon

Emporter son canot...

dans une valise !



Canot de 7,80 m équipé d'un moteur BOLINDER'S Diésel de 23 CV

MOTEURS MARINS DIESEL et ESSENCE de 5 à 185 CV

ECONOMIE — SÉCURITÉ — CONFORT

BOLINDER'S 3, AVENUE FRIEDLAND
PARIS (VIII^e) - Bal 41-60

MAISON FONDÉE EN 1844

Fournitures Générales pour la Marine

A. MÉTAYER

Société Anonyme au capital de 360 millions de francs

135, Rue St-Antoine, PARIS-4^e Tél. ARC 18-44

FORGE — ESTAMPAGE — CUIVRERIE — LAMINAGE

Usines : à LA COURNEUVE (Seine)
et JOIGNY-SUR-MEUSE (Ardennes)

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS

CHANTIERS DUBIGEON

Port de Commerce — BREST

RÉPARATIONS DE NAVIRES

Télégrammes
CHAMBIGEON-BREST

Tél. BREST } 44.41.00
44.41.01
44.41.02

LA SPIROTECHNIQUE

27, Rue Trébois, 27 - LEVALLOIS



Ranimateur Manuel

BOSQUIN

A double effet

SCAPHANDRE COUSTEAU

AQUAMATIC

1° Intervention et sauvetage

MISTRAL

2° pour plongée profonde

Ets CAILLARD & Cie

20, Rue de Prony - LE HAVRE

Tél 48-09-21 et 22



Grue de mise à l'eau du canot de sauvetage de Granville

**T. S. F. - GONIOS - SONDEURS
RADARS DECCA - NAVIGATEURS DECCA
LOCH - AUTO-PILOTES**

*

Cie RADIO-MARITIME

8, Rue Lavoisier, PARIS (VIII^e)

*

2.000 NAVIRES ÉQUIPÉS

*

**SERVICE MONDIAL
D'ASSISTANCE RADIO-ELECTRIQUE**

implanté dans plus de 300 ports du globe

*

VENTE — INSTALLATION — LOCATION — ENTRETIEN

Pour le Secours d'Urgence des
NOYÉS, ÉLECTROCUTÉS, GAZÉS

Il faut

● UN APPAREIL SIMPLE,
UTILISABLE PAR TOUS, SANS CONTROLE MEDICAL.
● UN APPAREIL MODERNE,
AYANT FAIT SES PREUVES.

Il faut

● UN APPAREIL



PANIS

Homologation n° 356 du 7-12-56

POUR APPLICATION D'URGENCE, SANS FATIGUE ET SANS
CRAINTE D'ERREURS NUISIBLES OU DANGEREUSES, DES
MÉTHODES DE

SCHAFER et de NIELSEN

APPAREILS DE SECOURS ET DE THÉRAPEUTIQUE

A. S. T.

Anciennement Société des

APPAREILS PANIS

414, avenue Wilson - SAINT-DENIS (Seine) - Tél. PLaine 21-60

APPAREILS D'OXYGENOTHERAPIE, DE RÉCHAUFFEMENT, ETC...
BRANCARDS, NÉCESSAIRE DE SAUVETAGE AUX NOYÉS, ETC...

SPÉCIALISTES DU
sauvetage en mer

LA

S. N. V.

FABRIQUE

Brassières

tout KLEGECELL, toile Coton ou Rhovyl.

Bouées

en KLEGECELL, revêtement Toile ou Stratifié.

Engins flottants

pour 4 - 6 - 10 - 12 et 20 personnes.

Matelas de navires

en KLEGECELL formant engin flottant.

Radeaux

KLEGECELL à Capote type BELIN R. K. 2,
pour 6 - 10 et 17 personnes.

Radeaux plongeurs

en KLEGECELL pour plages.

CANOT RADEAU de 2,55 m

EN RESINE POLYESTER STRATIFIÉ
(Adopté par les H.S.B.)

TOUS CES MATÉRIELS SONT HOMOLOGUÉS
PAR LA MARINE MARCHANDE

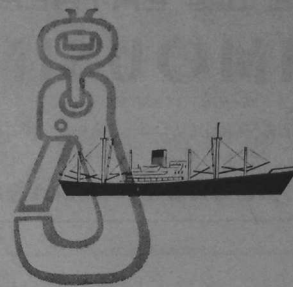
Sté Nantaise de Voilerie

13 et 14, quai Baco

NANTES

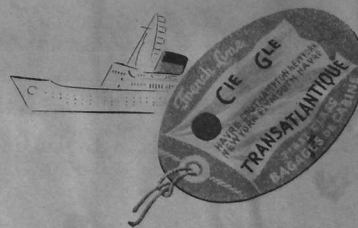
(Loire-Atlantique)

Tél. : 344-42 - 346-29



**ATLANTIQUE
PACIFIQUE
MÉDITERRANÉE
BALTIQUE**

**SERVICES DE PASSAGERS
ET DE FRET**



Cie G^{le} TRANSATLANTIQUE

6, RUE AUBER - PARIS - RIC. 97-59

AGENCES TRANSAT. ET TOUTES AGENCES AGRÉÉES

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES

LIMOUSIN

Capital : 1.600.000 NF

20, RUE VERNIER — PARIS (XVII^e)

Tél. : ETO 01.76

R.C. Seine 55 B 1679

Travaux publics - Béton armé

ASSURANCES

**Terrestres
et
Maritimes**

"LA PRÉVOYANCE"

34, Place des Lices
RENNES

Téléphone : 40-16-60

SOCIÉTÉ FRANÇAISE "AMIANTE & INSONORISATION"

22, Rue Drouot - PARIS (IX^e) - Tél. PROV. 15-71

Direction : Henri LEDOUX

Veuillez nous consulter pour :

- AMIANTE, cartons, joints, papiers, tresses, tissus, gants et vêtements de protection.
- CABINES téléphoniques INSONORISÉES et CAPOTS mach.
- COUVRE-SOLS thermo-phoniques de grandes dimensions.
- PANNEAUX thermo-acoustiques pour INSONORISATION de bureaux, appartements, salles de mécanographie, conférences, etc...
- TRESSÉS en coton ou chanvre.
- FIBRES minérales projetées.

A votre service !

IMPRIMERIE BRETONNE, RENNES. 7-60 - Dépôt légal 1960 - 3^e T. 2.123 - T. 5.500

Editions mises par la Société à la disposition du Public

PRIX FRANCO

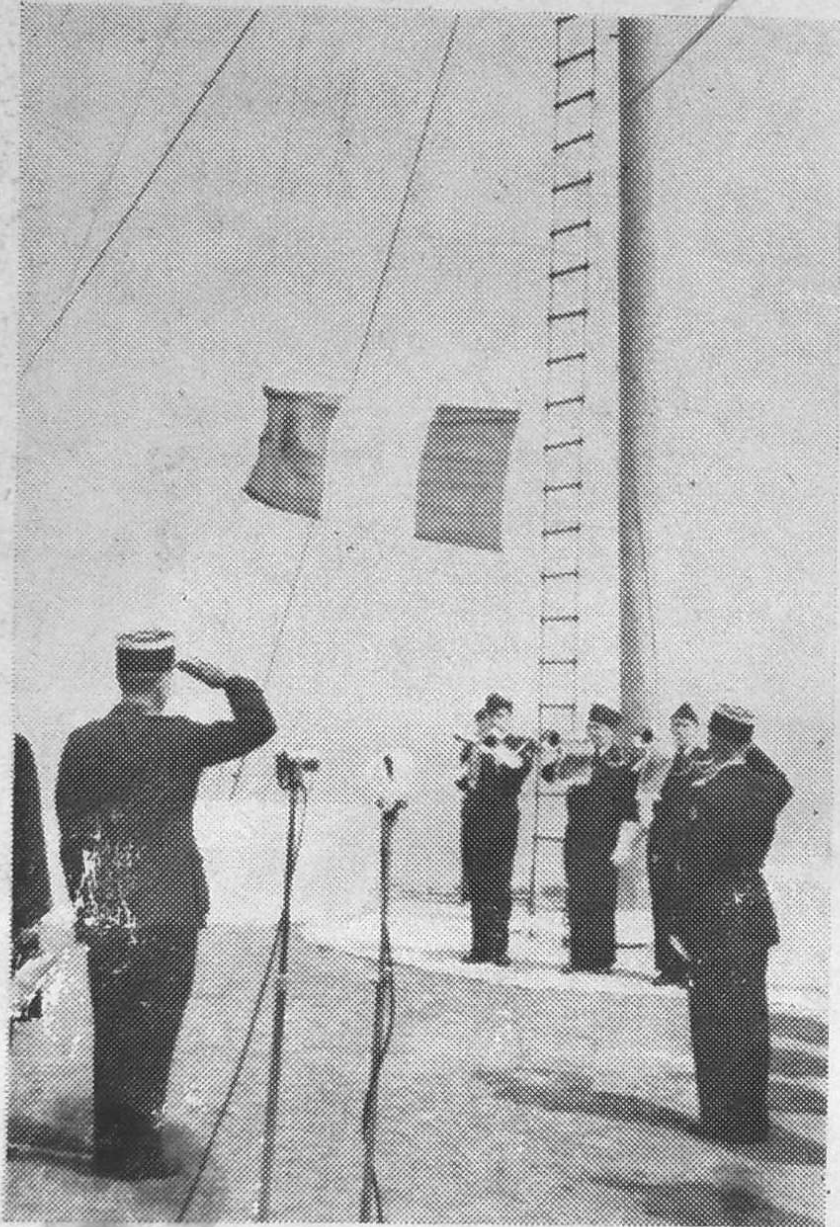
MANUEL DU SECOURISTE CIVIL (Protection Civile)	5	NF
Brochure AU SECOURS DES ASPHYXIÉS	1	NF
Brochure Les Conseils de prudence : LES VACANCES	0,20	NF
Affiches SACHEZ RÉANIMER LES ASPHYXIÉS	gratuit	
Affiches ORGANISATION DU SAUVETAGE	gratuit	
HORAIRE des Marées (Bretagne-Nord) Granville à Brest	gratuit	
HORAIRE des Marées (Bretagne-Sud) Brest à la Bidassoa ...	gratuit	
Pour juillet-août-septembre.		
ECUSSONS brodés pour chandail	1	NF

Ces différentes publications peuvent être obtenues en adressant la somme correspondante à notre Siège :

7, RUE DE L'HORLOGE, A RENNES

C.C.P. 185-37 RENNES

*Aidez la Société
à sauver des vies humaines
ainsi vous deviendrez
Sauveteur*



Le « Salut aux Couleurs »
au Centre de Secours Leberger, à Saint-Quay-Portrieux

Le Gérant : P. Renault.